RISQUES TECHNOLOGIQUES ET STRATEGIES DE COMMUNICATION

Une gigantesque bataille sur le terrain des médias

L'affaire des 41 fûts de déchets de Seveso

(Septembre 1982 - juin 1983)

PARTIE

OCTOBRE 1982

Une alerte sans grand effet Tome 1

pp. 1-16

PARTIE II

25 MARS 1983

La bombe Science et Vie Tome 2

17-32

PARTIE III

25 MARS - 18 MAI 1983

L'Europe aux prises avec ses 41 fûts, ses médias, ses déchets

33-602

25 mars - 5 avril	Tome 3
6 avril - 17 avril	Tome 4
18 avril - 29 avril	Tome 5
30 avril - 18 mai	Tome 6

33-122 123-252 253-436 437-602

PARTIE IV

APRES LE 19 MAI 1983

D'Anguilcourt à Bâle, ou la difficile résorption de la crise

602-888

19 mai - 4 juin 5 juin - 3 août

Tome 7 Tome 8

602-834 834-888

Dimanche 5 juin 1983

DYNAMIQUE

Les dépêches du jour tirent l'attention vers les Etats-Unis qui connaissent des problèmes identiques à ceux révélés en Europe par l'affaire des 41 fûts ; à ceci près que les difficultés sont là-bas à l'échelle du continent.

Dans le New-Jersey en particulier, on observe contaminations très sévères, indifférence des pouvoirs publics allant jusqu'à la surdité absolue, jeu de ping-pong bureaucratique avec les dossiers; même le recours à la presse reste incapable de débloquer la situation.

Mais le problème dépasse le cadre de tel ou tel Etat : c'est l'ensemble du pays qui est concerné. Pire : une organisation clandestine, déchirée par des combats meurtriers, profite de ce marché des déchets, extrêmement lucratif dès lors que les "disparitions" des résidus se font par les moyens les plus expéditifs et les moins coûteux.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHES D'AGENCES (1)

III - DEPECHES D'AGENCES

- 1° Le New-Jersey aux prises avec la dioxine
- 2° La non-gestion des déchets aux USA : un problème d'envergure nationale
- 3° Les déchets, un marché que se disputent âprement les réseaux de la pègre

1 - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHES D'AGENCES

1. Le Journal du Dimanche : Seveso. Ouf ! Les fûts sont en Suisse.

III - DEPECHES D'AGENCES

1º Le New-Jersey aux prises avec la dioxine

a) Contamination et indifférence

AFP, Washington, 5 h. 57, 5 h. 58

- LA POLLUTION PAR LA DIOXINE SURVENUE EN 1976 DANS L'USINE DE SEVESO EN ITALIE N'A, SEMBLE-T-IL, PAS CONSIDERAPLEMENT EMU LES SERVICES AMERICAINS DE L'ENVIRONNEMENT ET C'EST SEULEMENT DEPUIS DUZLOUES HOIS QUE CE PRODUIT, QUI APPARAIT UN PEU PARTOUT DANS LE PAYS, COMMENCE A INQUIETER LES AUTORITES.

EN FEVRIER DERNIER: TOUTE UNE VILLE DU MISSOURI: TIMES BEACH: SEVEREMENT POLLUEE PAR DE LA DIOXINE; A ÉTE RACHÉTEE PAR LE GOUVERNEMENT. LA SEMAINE DERNIERE: C'EST A NEWARK: DANS LE NEW JERSEY: A QUELQUES KM DE NEW YORK: QUE DES TRACES DE CE PRODUIT ONT ETE DECOUVERTES; DANS DES PROPORTIONS PARTICULIEREMENT IMPORTANTES. PAR PRECAUTION: MAIS SANS FAIRE USAGE DE SON AUTORITE: LE GOUVERNEUR DE L'ETAT A DEMANDE AUX HABITANTS DE QUITTER LES LIEUX.

LES TESTS REALISES SUR PLACE PAR L'AGENCE FEDERALE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, L'EPA, ONT REVELE DES TAUX DE PLUSIEURS CENTAINES POUR UN MILLIARD, ALDRS QUE LA LIMITE JUGEE ACCEPTABLE POUR L'ORGANISME EST DE SEULEMENT UN POUR UN MILLIARD.

- L'AFFAIRE DE NEWARN EST D'AILLEURS TRES REVELATRICE DE LA FACON DONT LES AUTORITES AMERICAINES ONT JUSQU'A TRES RECEMMENT ABORDE CE GENRE DE PROBLEMES. UNE ATTITUDE TEINTEE D'INDIFFERENCE QUI N'EST PAS SANS RAPPELER CELLE ADOPTEE DANS L'AFFAIRE DES FUTS DE SEVESO.

DEPUIS L'ETE 1981, PERSONNE N'A REELLEMENT VOULU SAVOIR CE QUI S'ETAIT PASSE DANS L'UBINE "MARISQL" DE NEWARK.

LE 30 JUIN DE CETTE ANNEE-LA, L'ANCIEN PROPRIETAIRE DES LIEUY, WILLIAM MITCHELL, AVAIT ENVOYE UN TELEGRAMME AU NOUVEL ACHETEUR, PETER NERGER, POUF LE PREVENIR QUE "LE SITE DE L'USINE D'HERBICIDE ÉTAIT CONTAMINE PAR DE CONSIDERABLES QUANTITES DE DIOXINE". M.MITCHELL PRECISAIT QUE LA DIOXINE AVAIT CTE FABRIQUEE PAR UN PRECEDENT OCCUPANT, DANS LES ANNEES SOIXANTE.

b) Le recours à la presse

AFP, Washington, 5 h. 58

THE RECEVANT PAS DE REPONSE A SON TELEGRAMME, M.MITCHELL ETAIT ALOPS ALLE VOIR UN JOURNALISTE, AU COURS DE L'ENQUETE À LAQUELLE IL S'ÉTAIT LIVRE. CE JOURNALISTE AVAIT RECONTRE UNE DIZAINE DE RESPONSABLES DES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNÉMENT. AUCUN N'A CEPENDANT JUGE UTILE DE FAIRE PROCEDER À DES VERIFICATIONS DU MEME DE SIMPLEMENT DE FOUILLER DANS LES ARCHIVES.

c) Fuite des autorités devant le dossier

AFP, Washington, 5 h. 58

. - CELA N'A ETE FAIT QUE LA SEMAINE DERNIEPE ET L'ON A AINSI DECOUVERT QUE L'USINE AVAIT SERVI À FABRIQUER UN DEFOLIANT ABOUDAMMENT UTILISE AU VISTNAM, L'AGENT DRANGE, DONT LES INGREDIENTS PEUVENJ, EN CAS D'ERREUP DE MANIPULATION, SE MELANGER ET DONNER NAISSANCE À LA DIOXINE.

CE PRODUIT CHIMIQUE, L'UN DES PLUS TOXIQUES JAMAIS REALISES PAR L'HOMME. EST ENCORE MAL CONNU. SELON LES MEDECINS, IL EST SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER DES CANCERS, DES MALADIES RENALES OU HEPATIQUES ET D'ENTRAINER LA NAISSANCE D'ENFANTS ANORMAUX.

AUJOURD'HUI, TOUT EN TENTANT DE RATTRAPER LE TEMPS PERDU, LES AUTORITES DU NEW JERSEY RECONNAISSENT QUE DEPUIS DEUX ANS ELLES DISPOSAIENT D'INFORMATIONS SUFFISAMMENT SERIEUSES POUR AGIR ET LAISSENT ENTENDRE QUE D'AUTRES ENDROITS DE L'ETAT POURRAIENT ETRE TOUCHES.

ELLES ADMETTENT AUSSI QUE DEPUIS LA VISITE DU JOURNALISTE, ELLES N'ONT RIEN FAIT, "FAUTE DE PERSONNEL ET DE MOYENS", ET QUE PLUSIEURS SERVICES, CELUI DES "ETABLISSEMENTS ABANDONNES" ET CELUI DES "DEPOTS DANGEREUX", SE SONT RENVOYE LE DOSSIER PENDANT DES MOIS, CHACUN ESTIMANT QU'IL RELEVAIT DE LA COMPETENCE DE L'AUTRE.

d) Attitude des pouvoirs publics : une partie de "football bureaucratique"

AFP, Washington, 5 h. 59

. - PLUSIEURS RESPUNSABLES DE CES DIFFERENTE ORGANISMES, VUI CETIMENT MAINTENANT DEVOIS FAIRE FACE A "UNE MENACE SANITAIRE MAJEURE", ONT HEME RECORNAL QUE CETTE AFFAIRE AVAIT DONNE LIEU 4 UNE VERITABLE PARTIE DE "FOOTBALL SUREAUCRATIQUE",

DEPUTS QUELQUES JOURS. LES AUTORITES PROCEDENT À DE NOMBREUX CONTRULES SUR LE TERRAIN ET SE LIVRENT À UNE GIGANTESQUE ENQUETE DONT L'OBJECTIF EST DE RETROUVER LES CENTAINES DE PERSONNES QUI ONT TRAVAILLE DANS CETTE ENTREPRISE QUAND ELLE FABRIQUAIT DES HERBICIDES. ET CONTROLER LEUR ETAT DE SANTE.

2° La non-gestion des déchets aux USA : un problème d'envergure nationale AFP, Washington, 5 h. 59

DANS LE NEW JERSEY SEULEMENT, DIX AUTRES LIEUX SOUPCONNES DE CONTAMINATION HAR LA DIOXINE VONT ETRE PASSES AU CRIBLE. POURTANT, DE L'AVIS DES ECOLOGISTES, CET ETAT NE CONSTITUE DUE LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG. CHAQUE ANNCE, LES INDUSTRIELS AMERICAINS PRODUISENT 4D A 60 MILLIONS DE T DE DEPIVES TOXIQUES, SANS COMPTER LES 100.000 T DE DECHETS RADIOACTIFS. RIEN DUE DANS LE MISSOURI, LA DIOXINE, MELANGEE A DES RESIDUS PETROLIERS. A ETE REPANDUE PENDANT DES ANNEES SUR DES EM DE ROUTES DE TERRE POUR EVITER DE FAIRE VOLER LA POUSSIÈRE. DEJA UNE TRENTAINE DE LOCALITES SONT CONSIDEREES. COMME TIMES BEACH, IMPREGNEES DE CE POISON.

- DANS L'ENSEMBLE DU PAYS, LES SERVICES OFFICIELS UNT RECENSE 14.000 DEPOTS DE PRODUITS TOXIQUES POTENTIELLEMENT DANGEREUX, ET 418 C'ENTRE EUX ONT ETE INSCRITS SUR UNE LISTE DES ETABLISSEMENTS À NETTOYER EN PRIORITE. MAIS, OUTRE LE FAIT QUE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NE SEMBLE PAS FAIRE PARTIE DES PREÒCCUPATIONS MAJEURES DU GOUVERNEMENT ET QUE LES FONDS MANQUENT TOUJOURS À L'EPA, CETTE LISTE PRIORITAIRE NE PREND PAS EN COMPTE TOUS LES AUTRES SITES OU DES "BAVURES" DU DES EPREURS DE MANTIFILATIONS POU FO

3° Les déchets, un marché que se disputent âprement les réseaux de la pègre ACP, New-York, 8 h. 52

L'Europe n'a pas le triste privilège de la disparition illègale de ses déchets toxiques. Environ 40% des déchets toxiques de la ville de New York seraient éliminés de manière illégale, affirme le "New York Times" dans son édition de dimanche.

Le "New York Times" met en cause le syndicat du crime qui serait responsable d'un véritable "trafic" de déchets. Le syndicat aurait corrompu de nombreux fonctionnaires et controlerait une grande partie des sociétés d'éboueurs.

Une réglementation de plus en plus sévère en matière d'élimination des déchets a fortement augmenté les couts de ces éliminations. Il est très difficile de déterminer l'ampleur réelle de ce phénomène et ses effets sur l'hygiène publique.

AFP, New-York, 22 h. 04

- LE DURCISEEMENT DES REGLEMENTE FEDERAUX CONCERNANT LES DECHARGES DE PRODUITS TOXIQUES ET LES COUTS DES DEPOTS ET USINES DE TRAITEMENT ONT CONQUET CERTAINES ENTREPRISES À S'ADRESSER À DES CRIMINELS ORGANISES POUR SE DEBARRASSER DE LEURS PRODUITS TOXIQUES, RELON UN PESPONSABLE DE L'ETAT DE VEW YORK.

DE PLUE EN PLUS, LA PEGRE PREND EN CHARGE L'ELIMINATION DES DECHETS TOXIQUES, A DECLARE EN SUBSTANCE M. RONALD GOLDSTOCK, ADJOINT DU MINISTRE DE LA JUSTICE DE CET TTAT, DANS UNE INTERVIEW PUBLIEE BAMEDI PAR LE NEW YORK TIMES. LES MALFAITEURS, A-T-IL EXPLIQUE, MELANGENT GENERALEMENT LES DECHETS DANGEREUX A DES ORDURES OU A DES MUILES INDUSTRIÈLLES POUR LES FAIRE DISPARAITRE.

SELON LE NEW YORK TIMES, 14 MEURIRES COMMIS DANS L'ETAT DE NEW MORK DEPUIS 1959 BONT LIES AUX LUTTES INTESTINES QUE SE SONT LIVREES DIVERSES MAFIAS POUR CONTROLER CE "MARCHE".

DYNAMIQUE

Des journaux font revivre l'épopée de la Libération. La cérémonie est suivie par La Voix du Nord à Sissonne ; par l'Alsace à Bâle. Le mythe est au rendez-vous : la cave d'Hoffmann-La Roche est baptisée "Fort Knox". Chacun se félicite de cette opération si magistralement réalisée.

Mais on ne peut laisser partir l'objet de tant de ressentiments sans rappeler, une fois encore, des questions. Ainsi l'Humanité tire-t-elle une dernière salve contre "le trust suisse": "toutes ces précautions n'auraient-elles pas pû être prises plus tôt ?". La Voix du Nord rappelle les questions non éclaircies (même si, "officiellement..."). L'Alsace s'étonne de l'ignorance du boucher d'Anguilcourt qui recelait dans son hangar 41 fûts clairement numérotés, alors que tous les médias faisaient état de ces 41 fûts: "Il a pris tout ça pour des fûts de goudron. Rétrospectivement on croit rêver". Actualité-Environnement conclut pour sa part: "Ainsi cette affaire va-t-elle se terminer comme elle aurait dû commencer. Mais chacun doit avoir compris aujourd'hui le prix de la dissimulation et de l'irresponsabilité".

Libération attache pour sa part une importance toute particulière aux problèmes rencontrés aux USA dans le New-Jersey: "Les autorités gouvernementales du New-Jersey ont découvert jeudi dernier dans la zone industrielle de Newark de la dioxine à un taux mortel. Un ordre d'évacuation d'urgence pourrait être donné d'ici quelques jours. Sept ans après Seveso, les Américains se rendent enfin compte que la dioxine n'est pas un problème uniquement européen". Le journal présente l'enquête de son envoyé spécial.

Une dépêche ramène l'attention sur le navire incinérateur allemand Mathias II, interdit provisoirement d'activité : on a trouvé des traces de dioxine dans les fumées qu'il projetait.

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHES D'AGENCES (5)

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES (5)

2. THEMES

- l° Un départ fort surveillé
- 2° Une opération magistralement menée
- 3° Questions en suspens
- 4° Enseignement
- a) Bien tard
- b) Le prix de l'irresponsabilité
- 5° Enquête sur la situation dans le New-Jersey

III - DEPECHES D'AGENCES

1° Le Mathis II provisoirement interdit pour pollution par de la dioxine

I - JOURNAUX REPRENANT LES DEPECHES D'AGENCES

- 1. Le Figaro : La dioxine sera brûlée à Bâle.
- 2. Le Parisien : La dioxine en Suisse.
- 3. Le Matin : La fin d'un feuilleton scandaleux.
- 4. Le Quotidien du Médecin : L'administration savait, accuse Paringaux.
- 5. La Croix : Dioxine, incinération dans quelques semaines.

II - JOURNAUX PLUS TYPES

1. TITRES

- 1. La Voix du Nord : En attendant l'incinération des fûts.
- L'Alsace : Fort Knox de la dioxine.
- 3. L'Humanité : Les fûts sont en Suisse à dix mètres sous terre.
- 4. Actualité-Environnement : Dioxine, le prix de l'irresponsabilité.
- Libération : La dioxine est partie en Suisse. Alerte à la dioxine dans le New-Jersey.

2. THEMES

1° Un départ fort surveillé

La Voix du Nord

(Voir page suivante)

Les opérations qui avaient débuté à 18 h 30 ont été menées sous le contrôle du juge d'instruction. M. Régis Vanhasbrouck, et de son greffier, M. Robert Belletti, du tribunal de Saint-Quentin, et en présence de très nombreuses personnalités civiles et militaires, venues superviser l'enlèvement de la dioxine.

Sur place, le conseiller général de Sissonne, la D' Lesein, ne dissimulait pas sa satisfaction. Les 41 fûts allaient enfin quitter la ville dont il est lemaire, et le camp militeire, où ils étaient entreposés depuis le 19 mai, date de leur découverte, à Anguilcourt-le-Sart.

Dans le ouartier des Thuillots, c'est dans une salle d'agrès que les fûts avaient été disposés. Le bâtiment ceinturé de rouleaux de fil de fer barbelés, se situe dans une zone retirée du camp de Sissonne, à 3 ou 4 kilomètres de l'entrés devant laquelle les journalistes attendaient le fau vert pour se précipiter... Le commandant du camp, le lieutenant-colonel Robert, ne dissimulait pas non plus sa satisfaction de voir les fûts quitter l'aire de Sissonne, tandis que le sous-directeur du groupe Hoffmann-La Roche supervisait également les coerations.

M. Hans Adam qui avait laissa tomber la veste pour la circonstance, avait été entendu préalablement par le juge d'instruction : c'est à lui que M. Régis Vanhasbrouck a confiés les 41 futs qui ont voyagé sous douane après qu'une société parisienne eût procédé aux formalités administratives.

Le magistrat saint-quentinois s'est assuré du chargement du dernier des 41 fûts at les scellés ont été apposés sur les véhicules.

Les deux policiers de l'antenne d'Amiens du S.R.P.J. et des photographes de l'identité judiciaire de Lille, ont également surveillé le chargement dans le cadre des commissions rogatoires confiées par le juge d'instruction. Ils devaient se randre jusqu'à Mulhouse à la frontière francosuisse.

Les journalistes avaient pu * opérer * dans le gymnase : les 41 füts étaient bien là. dans leur couleur marron noir. Une étiquette à tâte de mort portait la mention poison tandis qu'un autre adhésif faisait état du contenu des fûts dûment répertoriés de 1 à 41 et portant la mention Icmesa la société de Seveso ayant élaboré accidentellement cette dioxine 10.000 fois plus toxique que le cyanure. Une autre étiquette rendait compte des composés aromatiques chlores et l'on pouvait voir la fameuse formule T.C.D.D. at le terme dioxine dûment orthographié. Tournés sur euxmêmes par les militaires aux mains gantées, et poussés sur des rouleaux, les fûts étaient pris en charge par un élévateur manié avec dextérité par un militaire.

Les représentants des différents services intéressés à l'opération d'enlèvement veillaient à ce que tout soit fait dans les règles : les ministères de l'Environnement, de l'Intérieur, de la Justice, la gendarmerie chargée de l'escorte des camions, les douanes, la direction interdépartementale de l'industrie (service des mines, etc.).

Le général Franceschi, adjoint au commandant de la deuxième région militaire, se trouvait naturallement sur place au côté du colonel Gamache, délégué militaire départemental.

M. Alain Le Gouic, procureur de la République à Saint-Quentin, était également présent au côté du substitut compétent de Laon, M. Kiriakidas Bref, tout le monde intéressé par le dossier européen était sur place, lorsque les deux camions de la société Metzger-Richner de Bâle, s'ébranlèrent.

Seuls manquaient peut-être M. Bernard Paringaux et son employé, M. Jean-Michel Quignon, qui avaient réussi le tour de force le novembre 1982 de transférer à eux deux les 41 fûts de Saint-Quentin à Anguilcourt-le-Sart. Hier, ce sont des dizaines de militaires

qui ont mené à bien cette délicate mission...

Une opération magistralement menée

L'Alsace

cous commes tres heureus due les une propose propose le poissant soient maniferant our noire responsabilité or à Baie lans notre tousisoil en toute seculier. Il est Bh qui mater l'impime au vient de prononcer ceste phrase unit annual La Roche ast M. Fritz retter président du consail d'admirent président du consail d'admirent le la contratation de la lifte multinationale elverraux II est difficile de des due on yusage de mema que cefui de M. note futteraneent, le directeur grerai madie de bonheur. Cappenfant est intende du l'apprime un puisagement intende après cette une dis futte qui l'apprime un puisagement intende après cette une des futte qui est est ectuelonne ur dis mois.

usis das fots que a est echelonnes ur dia mois usanto apres. M. Gelber remercia l'un trani les autorites francaisas cui nieur essistance dans le trans-cista M. Philippe Vesseron. Consell-ri Jechnique du socceleral d'Elut-rancaisa de l'Environnement est lu-enju a Bala hier son pour essiste a epilogue le commandant du camp nutaire de Sasbotires le préfet de 4-sane, les services francais et aus-si des douanes la gendarment estonale et le police camponale de alsonale et le police camponale et alsonale et la disease, les et la disease de la la disease, les et la disease de la la disease et la disease de la la disease et la disease de la la disease et la disease e transports suisse merger et one er dur a vehicule la dienne, les hauffeurs tous les collaborateurs de roche modifisse lu nuit dernière, et la opulation baisse pour son calme at a comprehension.

aeosida organisation

If nous reste agoute le president a injuniser maintenent les desails de rocineration avec la sucrete Cita-veigy frous sommes arrives a la lin e cette historie dont hous regret

ie cerse historie don't hous regres-ben le deroulement anteresus mert-tunt hous pourrons die bientot is elle se sera terminee a la satisfac-ion de tous-es remerciements de M. Gerber ne ont de derisoires ils sont le conclu-on divisi operation redorment me es ucas on peut dire que le trans-or des lett de Sissonne a Bair a es uCar on pout dire cue le trans-on des fuit de Sissonne a Bair a expre dans l'huitau sans aucune ausse note in basure. Comme si rottimann. La Roche siant voulu ntiuver — at elle l'a fail — que riscu elle prend les choses an main et l'ogorice et le traveil ben fait sont et immeratifs qu'elle domine. 4 to be their means as paste from the Co. I with sector a Sain't Louis he the people have francist mass cent that Fernitan per lauveline commons in the Charles sectors.

- Les Biquanters sucrees sont plus nombréus que l'ordinaire Une vivolter 2444 de la pièce caritonale equipée d'un pyrophare a l'americane, est tournes vers Baie-Ville pretir à demarret Les policiers sont tous aguipes d'emetseurs raceptaries.

pretie a demarrer. Let policiers sont tous apurpes d'emetteurs réaces : eura — Cote francès, une douaniers deux douaniers, un chellen civil frais oblivées de l'Am et des frontières Pea de periour tout le monde est carine il fais 22° — A h 30 deux gendermes dériant dans la reare de leur Estaletre (e convoirest à dia minures sur l'autoriste de pours Pessonne foutes les prélectures ont été en rela d'alerte et le fraies et et nordée de l'entre de l'estaletre de l'estaletre et le fraies et et n'orgendemnem de l'estorte motorises de couversir par radio par la gendemnement de l'estorte motorises de couversir par radio par la gendemnement de l'estaletre de l'estaletre les préses de la gendemnement de l'estaletre de l'estalet

- 4 h 45 d'une Renault 20 baige metallise qui vient d'arriver à sue allure surgresent quarie collebons faute d'hollmann : Le Roche C'est

— Sin des phases blancs re des clignotiants de cabine approchem, certainement et dits de 50 am fu le roie de Multipose est vite avaire les roie de Multipose est vite avaire les béloise estrogradient à pelhe stud les eclairs des lashes les chaulteurs des lashes les chaulteurs des lashes les chaulteurs des les sans les vers de le nuit vissem dous se sont releves toute la nuit vissem dous dans la cabine en prenier du se mass les certainnairementages ne s'aussier et prenieres la puissance de le reprise les tais un peu hoquelles Le dispositif politier aussie est en place. Vervoir en queue Les doubniers regardent fuer les poids lourds qui prennent de la stresse. - 5 m das phanes blancs et des

Au deuxième grand cerratour, virege à geuche voit le quartier de la plima. Le finn, virege à diotte, un recroure le long du lieuxe 70 fil 50 foissit misme un anu plus Les voes sont desentes à geanne à dont l'in camorts au gent par la figure du les Huttawan. La figure los luis les la figures du les Huttawan La figure de les limités de la polde met sa limité en travect de la rue Les suiveurs d'holt mann. La figure montent qui les travect de la figure de la polde montent qui les travect de la figure de l'encontre de la polde de l'encontre de la come.

Con se gare Le policies de «Vous esta bren contents municipant Vous esta bren contents municipant Vous es

5 h 30 Roche offie les croissants

— 5 h 30 Roche offie les crossions et le cate
— 6 h les membres de l'examire minima installent à cols de major fin ant l'en encore l'est aprais cette nueu de course l'un de la plus de l'est encore l'en l'entre l'est aprais cette nueu de l'entre l'est aprais entre l'entre principale de l'entre l'entre

futs de ce culteres de la mansière e Leia hi conventi - 2 h une pourraitete de la servi de faire villin sia pas eu de printestation de la part des «Sunset de la mie. Un mischische de la printe de la considere de nos responsablements a

- 7 th 30 direction i amportaliste
- 8 h le president finit Gether en
toure du directeur general foat ai
leurs Alaceen Andre futteresischet
et de leur elas major fremmin une
conterence de presid illustree par lai
him video coureul du dechargement
C - if en valson de l'exicute por

et par mesure de silicultife que nous syons celle en differe. Le camion le ste decharge par des chieres el como de le camion de se decharge par des chieres el como difere et la como de la compete de la como de la compete de la como de la compete de la como de la c

40 centimetres

- En 30 cente lois on va voir sur place l'entrepor intermane C'est forchnos Les 41 luis sont la emat-Formanda Les 41 files sont le enter see les uns sur les autres, poses sur det palettes de bost Les muits ont dans les 40 centimetres d'appasseur Les pomes blindees en accel aussi. Cet endrant est isole de toute activate himique de l'usine il ne beut y avoir de feu il ny a pas d'apput proche La maisseur est absolumient esancte. Une porte est delinivientent condanner. L'autre est surveilles per un système electronique delectroni toute presence evenigere il y aura des rondet des contrôles, tout lers centralise des une cellule speciale. 24 heures sur 24 Avani leur incineiation par Ciba-Geigy a Bale — Impolitava geni una semble contre — une exper-tise de le dosine et des materiaus contentas dans les luts sera tealisee par un organisme independant en métable des services froctius de l'Environnement. Question à M. Futtermecht, lu diumid l'uromitation? Reponse «On sa faire disigence mais suns se precipies. Un peller commen-dant l'un des futs, par mample, ne pourra das être brole itales des distributes mais passe et profesiones services de mais pas dets annecelle. Question in Fourdion l'automité des mestales des automités des montes des distributes de l'entre de l'entre l'un controlle de l'entre de l'entre l'entre de l'entre l'automité de mais pas l'organisment l'automité de menes pous entre l'estationnes ils ne l'entre l'estationnes ils ne l'estation pas poessandes ils ne les fours de Cone Goign e l'entre pas poessandes ils ne les fours de Cone Goign e l'entre pas poessandes ils ne les controlles de cone de la lemain prochaine »

Dermer regard aux fûts. De souleur brone, chocoloi au bet dis paravisent plus souleaneur que ceus que l'on aux fishtruetiement. Aves un cer claga galvancs et broken, bouleane ils ont une capacité de 220 litres

Le 10 septembre, le TCDII — nomi scientifique et resurire de la diorine — rentreit en France dans des conditions pas encure tres fren elucdees pur le poste frontière de Vinti-mille un privangne d'Italie. Hief 4 para à 5 h du metro elle passant en Surate. D'une trantière et l'autre, une Suriase D une transfere at laute une cavanio de la niqua et dia niqua et dia niqua et dia niqua et dia niqua de fusione dia propertira sur sun profittus contenu. Dessur, une grinope buncarte saute une tre per mort grandina dia profittus une inscriutori un instruttori dia haut indictio de dia contenua del dia contenua dia con

son:

— 8004 dest termine on re-monde Une have or gardes de Roche on about reuse has budges. Dest presque afficiales il n. a piùs rien a

- Britis is complete Cate-George La grande cuprione thanche La pro-craine etable de la doctor. L'estima-cette foi Photos allommane do Surge Realine de est et plant contre-goire. Las minne les Suraira nomi par les movens de canage la chien-de place. et pour une fois un il est

tal — 9 h 30 talliuntiere Les documens as 4 h and rentres gurmic Cleat la come 1 dee sans fortablesie must fulle tur ten poursels on manue un moment nistroique dans les aust

un moment mittingue dans tre sairt desprise de faulte — 9 h 60 la double ent legiste De pout rentes en Flancr les fills se anni plus Paningue est Afric Move Boukhardeau est continte institución La Rosse repoir sais image de material.

marque. Transpainter quature tres

3° Questions en suspens

La Voix du Nord

Officiellement, c'est en raison de ses aveux passés devant la juge d'instruction. M. Régis Vanhasbrouck, que les querante et un fûts ont été retrouvés dans la patite commune d'Anguilcourt-le-Sart, où il avalent été clandestinement transférés de Saint-Quentin le 8 novembre 1982. Mais l'on ne salt toujours pas si la fameuse solution négociés par M. Olivier Maurin est à l'origine des aveux de M. Paringaux, pas plus que ne semble avoir été établies les circonstances dans lesquelles le journal de R.F.A. & Die Welt » s obtanu son information sur la cachette d'Anguilcourt...

Si la traque a pris fin le 19

mai et si le jeu de piste de quarente et un fûts s'-st achevé samedi matin dans de cave de la société Hoffman - La Roche, beaucoup de qu'itions restent sans réponses de l'état actuel des Informations obtenues par l'opinion publique.

Il appartient donc à la justice de faire conneitre les tenants et aboutissants du rocambolesque itinéraire suivi par les fûts de Seveso, partis de la province re Meda, pour échouer dans la cachette peu sûre d'un abattoir désaffecté à Anguilcourt-la-Sart. Le dossier de Seveso a jeté un trait de lumière sur le monde de l'élimination des déchets industriels où le secret a force de loi...

L'Asace

Le bouches d'Anguilcourt le San possede la relevation, le radio de l'exercité de la control que le comminacam avian qui fet d'oucher epires control et le la control de la complet. Les faits aont numerotes de 1 e4 1 (il 16 sinction et l'est de domine nor avaient dispasse.

Il a pus tout ce cour des fuis de goudron, qui a di Residenetties ment on croit seus (in mail le sympole vivan des tros petits ampes (un grante de l'est tros petits ampes l'est de l'es de l'est d

4° Enseignements

a) Bien tard

L'Humanité

L'affaire se termine donc bien Mais franchement, toutes ces précautions n'auraient-elles pas pu être prises plus tôt par le trust suisse?

b) Le prix de l'irresponsabilité

Actualité-Environnement

'émotion créée dans toute l'Europe par « l'affaire de la dioxine » a une origine simple : la stratégie d'irresponsabilité et du secret adoptée au départ. Des que les quarante-et-un fûts ont été retrouvés. Huguette Bouchardeau a tenu à ce que la suite des opérations se déroule, au contraire, au grand jour et en impliquant la responsabilité du groupe Hoffman La Roche. Celui-ci a repondu le lendemain 20 mai positivement aux exigences tormulées en ce sens : il assumerait la responsabilité technique et financière des opérations, lesquelles se dérouleraient publiquement et en toute légalité et conduiraient exclusivement à une solution d'élimination définitive; il effecturait les démarches nécessaires et en tiendrait informées les autorités françaises et etrangères concernées; il remettrait sons huitaine ses propositions au gouvernement trangais:

La repport à été effectivement reuris à l'Inguelle Bon-Gardeau le 27 mai. Après d'ultimes mises au point, il a été concenu le 31 mai que la solution à retenir serait celle de l'incineration à Bâle dans les installations de Ciba Ceigy, cars reserve de l'accord des autorites de la Suisse pour le transfert des fûts sur leur territoire. Cet accord à eu donné et reudu public le 1^{er} juin par les déclarations des gouvertiernents suisse et français.

Ainsi cotte affaire va-t-elle se terminer comme elle aurait du commencer. Mais chacun doit avoir compris aujourd'hui le prix de la dissimulation et de l'irresponsabitite.

Enquête sur la situation

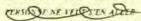
Libération

poussere. Une wells dame soigne les quatre plans de laitue de son peut jardin. A queiques rues de la, sur le marche en
plein aur, on tau la queue ches le poissonnier. Les camionneurs bowent de la bers es
i apositropara en rain. Le quartier d'Irontound wit un samedi apre-midi comme un
autre. En apparence. Dans deus heurs, tout
sere désert. Le marche, condamne, aura ils
demenage sur un site dutant de plusiers
kilometre. La vieille danne aura une les
récaux, es tout le monde ausendra. Le
récaux, es tout le monde ausendra. Le
récaux d'évocuertous « donne par le Département de la Procession de l'Envisonnement (DPE) du New-Jerney, pera-vil, comme
on le grant es, converu en « ordre d'évocuetton d'urgènez » ?

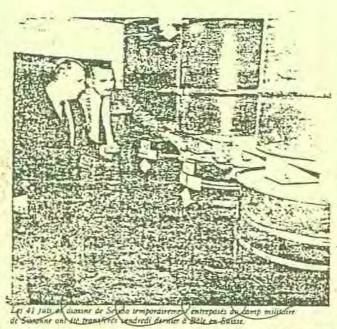
ment (DPEI du New-Jerser, sera-i-ii, comme on le train en convertu an a ordre d'évecueiton d'urgence »?

Ironbound et la rone industrielle de Na-stit, dans le Nèw-Jersey, cè les ausprites gouvernementales ont decouvert, jeudi detentr, de la doesint a un taux mortet En berdure de la revière l'ausic, sut un terrain de deux hactares. I entreprise Diamond Alka-ii l'attriguar jusqu'en 1965 de l'Agent Orange. Ce défoliant, dont l'efficacité fui prouver notamment durain la guerre du Vietnam, comient de la dioanne. Seion les premises raimmations du DPE, le noreau de toucité sut l'enceinte de la Diamond Ajiali est de 300 unité par milliard, alon qu'une seule unité par milliard est comiséere comme dangereuxe. Les effets de la dioant sur l'homme n'ont pas encore eté tabble sove certified. Ches les animaux, on sait qu'elle proboque des cancers et det complications à la naistanex. En ce qui concerte l'homme, un rappoit étable confidentiellement par une equipe de chercheurs britantiques, et révelé jeud, par l'Agence fédérale à la Protection or l'Environnement (EPA) fait lait d'une telation etroite eatre la dioane et les cancers de la paux Les aneuns combattains de la guerre du Vietnam se baitem d'ailleurs depuis bentôs deux ans pour que le gouvernement reconnaisse que les cancers dons certains d'entre cui sons affects provisonemen de l'Agent Orange. Les Aneurs combattains de la dioaine sur le système immunoriestiquours. D'après se conclusions, un taux mime faible de desente pourvait energe le fooctumonement de giabules blescs », et ti-même faible de douvre pourrait entrere le fanctionnement des globules biencs « m et-traîncs » une test grande vulnérabilisé aux muladies infectionnes et dus concers ».

A Newark, pour l'instant, seul le sol de l'usine est contaminé avec certitude. Le teste du quartier pourrait bien l'être également. mais la population de le saura pas suam maidi, su meus. Dans l'inservalle, le sou-seinement de l'Esta a conseille à la crataine de personnes habitant à proximité de l'anne entreprise, d'aller se retugier dans le cenne entreprise, d'alter se réliquer dans le WMCA du centre-ville. Proposition que lous le monde à rejete avec ênergis. + Ça juit 80 ans que g'habite dans reste mestre, sill Es-thel Techol, es la voudraient que pe mên wite, comme ça? Es na mauon, que s'en uccujeta? * Na pe para, ne seraises qu'ent saimes, rise sera conquièrement dévolure. Ne cuinness le sera conquièrement dévolure. Ne cuinness le guerrier, vous savez se



I e long or l'Iver Street, la rur qui debe the sur la cour 2 present en shie d'herbes tuites de l'ancienne Damond Alean, une singiann de maisonneith 2 un tisse se disputient un maigre espace, entre usines



chimiques in entrepõis desifectes. L'air est taliement ponseus d'odeurs et de fumer, provinant pour la plupara d'une entreprise de penuera, ou'on a l'impression de pouvoir le palper. « Fous sentes quelque chose, vois 3 » s'étonne Robert Coppola, en describant de sa camionneure. Nous, on est tritement implibé de louves ces suboprises qu'on ne s'éto rend même chus compite. Le dooine, sit me font ben rue. A ver le temps, pe troit qu'on est voion est compit. Je cross qu'on est vacciné ».

Sa voisine. Marianne Vucole, une petite bonne femmir d'une trentaine d'années, n'est pas moins amère. « Allet voir à le maire. Us me connattent là-bat. Il » a deux ari, ma mère est moire, elle vivail avec moi. Cancre ou joir. Monrer les ablades du jardin sons les lavre, voiret ce que je verus dier 3 Mais petite ? Très drôle à El avec quel frès 2 de suit au chômage, et cette matton ne vout suri au chômar, et reste moston ne vostplus tien Yous savet qui nous a restrigir à
propos de la dionne? Les journalistes, en
tersan nous interroper pour prooir si on
allest partet ou pos! Un merdier, un visimerdier. Quant au marchard d'osponsdans le stand devia demonspr. en memtimpa que l'envemble du march d'illonbound, il cholles son ameriume en ispans Su
poins sur le complor. » 5000 golder 1 3000,
qu'ils me fons perdre avec leurs hessores à le
fon!.»

C'es class, personne ne «cu) « en affer. Un comuse de quartier s'ess memo eter pour mestre sur pred une commission de « course ». enquire - - Your author was proper stren-thiques, measures et aveces, de Bob Cast - right, un des temponables - Un ne seut pas faits cuntance de generament. Decurrer de la dipline du jour yn lendernam guinze una upres us production, ussumes que s'est hisarie » L'affaire a m effet démaire de la facon la plus étrange qui soit. Le maire Gibson affairem mordicus avoit reçs « une lettre accomme en provenance de Posto-Rico». Il cui incapable de se souvenis de la dair esacit de réception de la letire, musi il déclare ocanimons avec assurance : « C'était il y e sit mous, de peu prés, et je f'el foit porvenis municlatement dans les bureaux du gouvernament. Le préférenten d'échamillons sur immidiatement dans les bureaux du gouver-nement ». Le préterment d'échantillons sur le terrain de l'usine par les services de l'envi-ronnement, n's été effectue qu'il » a une quintaine de jours Mais selon James Sia-ples, poure-parole du gouverneur Thomas Kean, ce « soit-duent déles s'explique sur-ment hout evons en de Jocon porfaise-ment l'out evons en de Jocon porfaise-ment étit une institution honnéte et cours-

1 ANS ENTENTE

L'agence de presse Associated Press donne cependame une version fort difference des faits. Le 30 juin 1981, neul ans après le cocentration on evision for different dis-fails. Le 30 juin 1981, neul am appres le depait de Diamond Alcall, le president de Fentrepuie William Michell, essoit un dis-gramme au president de l'entrepoise qui a aucerde à la Diamond Alcal, sur le sur de Phier Street. Le telegramme asonne que la Diamond Alcali l'abriquan dy 2, 4, 5 T ill'Agem Orangel is qu'elle seus curpus any precausions les dechers dans le soi, bishie-tian pas de reponte, William Mitchell entre et consert aver un postituite d'Associated bres Krimer Wage Celland se salto de 14 fazer, contact l'Elle. Le pouvernement, es instances pouvernementales du New-ieries sant due personne si regime Le gérier de signe Abandinoca, contact paus que l'usine etan effectivement desaffecte en 11 se dechaige de toute responsantine et transferant le donner au Service des Depotes Dangeleux. « Ceci vous concerne carrettement » Mor testoniques les seconds, c'est vous que ense concerne, puigu'euxone des unines ne l'anctionne » Deux anu apres. In jouvement l'entitationner secusé du reuse qui a se pro cu l'adressant à la population au ceun d'une nitre effectuer vindice d'unit le transie « Le douvre se compte et» unine effectuer vindice d'une le transie » Le douvre se compte et» unines por maliferet. C'est un transie l'été douvre se congre es unines por maliferet. C'est un transie l'été douvre se congre es unines por la limitation de 34 années »

LA PREMIERE MENTE

La première alerse sérieuse à la moune aux Essiviliais remonte à l'affinte du Love Canal, en 1978, quant tous un quarter de la ville proche des choses du Niapara s'all la ville proche dei enure su constitue da de file reacut et interen d'artes l'ans en la contamination de Times Beart, care it is contamination de l'assembleblement à la de entre rescut et interen d'artet. Man en la contemparation d'Imme Beach aira le Mittourn, des res estatemblabarront à til base de la prite de conscience de metatrima americano. Timos Beach aira sur colles à un tait comparable i celui de New Et. par la dioune repagnour menhionnemerant su les chemins de teste pour mainten à posserte au tol Aste les tonne pionne c'on ionidomni du moit de decrencie autre à volle s'est fina par les tournes de l'emperation des 2000 habitants de Torre d'estat de rachet et mentire de l'emperation des 2000 habitants de Torre d'estat autre de l'emperation des 2000 habitants de Torre d'estat autre des concernes Newart. Nous againest 50 par meture de percevion, prene à plus entre de les processos, prene à plus entre de les processos, prene à plus d'est concerned Mou l'autre à expose à deux reprises dessi les sons de l'estates des l'estates de l'estates ses habitants =.

the ter entrol for perference to poster habitants.

Samedi, le secteur d'Editan Te-tano, a quelques duraines de kilometres at sur le Newark, a egalement etr detrete - tour congernar a. Edison To-nahing taus et terje de l'entirepres insecuedest Corporation et tertainn echanishons de soi tevere moch 4 1200 unites par milliand de despite. Des soires contra l'entire par milliand de despite. Des soires certain fouler, eté plates sur que que entre tour en uns que encore pouraillement dangereuses a hour ellons con net-toure -, l'est exclaime le gouterner en kain. Enfin, l'Estat de Ne-l'ork visue de Ne-l'ente, et annouve à ton ter temes, le annouve à ton ter temes.

ble . Sept ant apres Serves l'Amerique se tend enfin compte que la dipame : est pas qu'un problème europeen

III - DEPECHES D'AGENCES

1º Le Mathis II provisoirement interdit pour pollution par de la dioxine

AFP, Hambourg, 14 Jh. 59

A ETE OBLIGE DE SUSPENDRE SES ACTÍVITES APRES QUE L'ON AIT TROUVE DES TRACES DE DIOYINE DANS LES FUMEES QU'IL REJETAIT EN HAUTE MER, A-T-ON ANNONCE LUNDI A L'INSTITUT HYDROGRAPHIQUE DE HAMBOURG.

DES EXPERTS DE L'INSTITUT: QUI ACCORDE LES AUTORISATIONS D'INCINERATION DE DECHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN MER; ONT EFFECTUE RECEMMENT DES TESTS SUR LE NAVIRE "MATHIAS I" ET ONT TROUVE DES TRACES DE DIOXINE, PRODUIT HAUTEMENT TOXIQUE; DANS LES FUMEES REJETEES; CE QUI CONSTITUE UNE VIOLATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES OCEANS; A-T-ON PRECISE.

UNE ETUDE DE FIN 1982 AVAIT DEJA PERMIS DE TROUVER DES EMISSIONS DE 40 A 50 GR DE DIOXINE LORS DE L'INCINERATION DE QUELQUE 1.4000 TONNES DE DECHETS, A-T-ON AJOUTE.

LA SUCIÈTE EXPLUITANTE DU NAVIRE A ANNONCE DE SON COTE QU'ELLE ALLAIT FAIRE CONSTRUIRE UN NOUVEAU FOUR QUI SEMBLE ETRE A L'ORIGINE DE L'IMPORTANTE EMISSION DE DIOXINE.

Mardi 7 juin - Mardi 3 août 1983

DYNAMIQUE

Les 41 fûts ont repassé la frontière. L'opération s'est déroulée sans accroc et sans secret. Les accords entre toutes les parties concernées étaient acquis. Le stockage est réalisé en toute sécurité. La destruction finale est planifiée, Ciba-Geigy acceptant d'incinérer les déchets dans son four. On arrive au terme de la crise.

Pourtant, une crise ne se termine pas ainsi de façon tranchée. Elle laisse derrière elle une traînée pouvant toujours poser problème : rejets, répliques, on peut recourir à bien des mots pour évoquer ce phénomène. En fin de crise, le processus de cicatrisation doit s'imposer sur ces autres forces contraires. On le voit dans ce cas.

1. LE FRONT BALOIS

Les fûts sont enfin en lieu sûr et chacun s'en réjouit. Les experts, les officiels ont fait un travail d'horlogerie. Une question cependant reste présente : s'agit-il des fûts litigieux ? La question est posée (Presse-Océan, 7 juin) et largement murmurée : on va même jusqu'à laisser entendre que tout, depuis Anguilcourt, est une gigantesque mise en scène. Encore une fois, dans cette bataille de communication à grande échelle, une stratégie de crédibilité est à mener, ce qu'ont bien perçu les tenants d'une ouverture à la presse.

La levée du boycott est prononcée par ceux qui l'avaient décrété (7 juin). Enfin Hoffmann-La Roche est libéré de cette action.

Mais le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, qui s'est porté partie civile à Saint-Quentin, demande l'inculpation du PDG de la société. Certes, il s'agit là d'une action moins embarrassante que le boycott, mais elle montre bien que l'on ne peut passer brutalement au ciel serein.

L'incinération est prévue à Bâle. Le four fait l'objet d'une curiosité internationale... Et la question ressurgit : pourquoi ne pas l'avoir retenu comme solution dès le début ? S'il n'était pas prêt, on pouvait toujours passer par le stockage provisoire auquel on a recours (L'Alsace, 10 juin). Il y a plus : l'incinération ne semble pas une solution à la portée de la main : de quelques semaines on passe à "pas avant la fin de l'année" (Le Matin, 22 juillet), puis à "pas avant un an... si elle a lieu" (Le Figaro, 23 juillet).

2. LE FRONT DE SAINT-QUENTIN

La justice suit son cours. La presse aussi. A travers un long entretien avec B. Paringaux, les journaux locaux développent leurs thèses, l'inculpé ayant des vues très proches de ce que la presse régionale a soutenu des semaines durant. Retenons les points principaux de cet entretien dans lequel B. Paringaux apporte

un certain nombre de réflexions, mais peu de révélations, sur les questions en suspens.

- B. Paringaux veut souligner que Jacqueline Denis-Lempereur "tenait ses sources du ministère de l'Environnement". Ceci pose une question générale : comment concilier cette thèse avec l'idée, également diffusée, selon laquelle l'Environnement était partisan du secret maximum ? Mais ce n'est là qu'une question de plus qui n'efface pas les autres.
- B. Paringaux interprète ses difficultés comme une tracasserie administrative supplémentaire, vengeance personnelle de M. Vesseron, ingénieur au service des Mines de Marseille au temps de l'affaire Incimer. L'interviewé apporte comme argument, ente autres, une réflexion de M. Vesseron rapportée par Le Figaro: "C'est lorsque nous nous sommes rendus compte que Bernard Paringaux risquait deux mois de prison que nous avons décidé d'agir".
- Sur la "solution négociée", B. Paringaux déclare: "Il y avait peut-être, à ce moment, dans les négociations étendues qui avaient été entamées, une solution qui, effectivement, prévoyait, en accord avec le gouvernement certainement, une élimination discrète des fûts".
- A propos de l'affaire Die Welt, la thèse de B. Paringaux est du même type que celle des journaux de Saint-Qentin: "Il n'y a pas eu de fuite allemande. Là encore, il s'agit d'une exploitation habile". On retrouve l'idée publiée auparavant: une fuite bien française, lâchée à l'étranger.
- M. Paringaux dit tout ignorer de la visite mystérieuse qu'aurait reçue J. M. Quignon. Mais l'intéressant est ailleurs : le journaliste, cette fois, se garde de tout conditionnel lorsqu'il rapporte cette visite ; le journaliste, seconde précision intéressante, écrit que ces inconnus "s'étaient présentés comme appartenant au gouvernement français". La Voix du Nord l'avait laissé entendre : ceci est dit clairement au détour de cette phrase. Précédemment, il avait été dit que ces deux émissaires étaient "haut placés". Le journal ne revèle cependant pas davantage ses convictions.
- M. Paringaux déclare que "Mme Bouchardeau a été roulée dans la farine par les fonctionnaires de son Environnement". On retrouve les mêmes idées que celles développées plusieurs semaines durant à Saint-Quentin : Mme Bouchardeau est tenue pour ridiculisée ; la cible principale est son entourage.
- Le Courrier Picard fait un usage à grande échelle de ces appréciations : un encadré spécial est consacré à Mme Bouchardeau "roulée dans la farine".
- Enfin, un encadré précise que M. Paringaux dément appartenir encore au SDECE. Ce thème affleure donc aujourd'hui, après être resté en filigrane jusqu'alors: on se contentait d'allusions (San Antonio, "honorable correspondant"...).
- Une dernière fois, l'Environnement est épinglé: "Le chef de cabinet de Mme Bouchardeau avait indiqué que l'appartenance de M. Paringaux au SDECE n'avait pas gêné les services de l'Environnement".
- Le Courrier Picard ajoute quelques lignes à l'interview de B. Paringaux. Il faut s'attacher à ces lignes adressées prioritairement au procureur général : "Cette affaire toute simple montée en roman par les journalistes", disait le

procureur général Marcel Dorwling Carter qui conviendra qu'à ce niveau la presse a bénéficié de nombreuses collaborations !". Que signifie ce clin d'oeil espiègle?

3. SCIENCE ET VIE

Jacqueline Denis-Lempereur publie un second article le 26 juin. Elle fait le point des anomalies (ou d'une partie d'entre elles : peut-on tout publier ?) que comporte l'affaire.

Il y a des anomalies qui conduisent à la mise en place de conditions générales défavorables : des délais importants dans le traitement du problème des déchets de Seveso, l'inefficacité des trois commissions qui coiffaient l'opération, le sens des responsabilités assez étroit des autorités italiennes, l'inadaptation des législations nationales et européennes, le voile épais qui couvre les expéditions de déchets.

Il y a les anomalies qui, plus directement, donnent au problème un caractère aigu : les mensonges ou demi-inexactitudes livrés aux autorités françaises (l'auteur souligne avec malice : "Il paraît, selon un juge français, que le mensonge et un péché, mais non un délit") ; l'indélicatesse des Italiens, l'usage d'astuces légales mais peu honorables.

Enfin, il y a les anomalies qui précipitent dans la crise :

- Neuvième anomalie: "à aucun moment, et du haut en bas de l'échelle des responsabilités, il semble que personne n'ait pris clairement conscience de la nature dangereuse des déchets, du carctère périlleux de leur transport, des risques inhérents à leur enfouissement ou destruction. Les responsables ont agi comme s'il s'agissait d'une cargaison de sardines avariées ou de biscuits à la cuiller gâtés, parce que la législation en place n'est pas efficace".
- Dixième anomalie: "le manque de cohésion entre les administrations françaises. Les Douanes mettent un temps fou à retrouver un document-clef, le ministère de l'Environnement ne se soucie pas de la piste offerte par le ministère des Relations Extérieures...".

Ajoutons une onzième anomalie : Jacqueline Denis-Lempereur n'explique pas comment elle a pu découvrir la cachette d'Anguilcourt. Elle fait seulement référence à une "coı̈ncidence".

4. MME BOUCHARDEAU

Dans une lettrre à la fédération de l'Aisne du PSU, Mme Bouchardeau souligne ce qui, à ses yeux, est l'essentiel : une politique - la responsabilité du producteur ; des moyens - des mesures nouvelles adoptées par le Conseil des Ministres le 11 mai, "en vue de prévenir le renouvellement de telles affaires et de mettre fin aux pratiques de clandestinité".

Mais la résolution d'une crise, la gestion prolongée des problèmes qu'elle a révélés ne peuvent s'opérer et s'apprécier sans référence au contexte général. Au cours de l'été 1983, le contexte de l'affaire des 41 fûts reste bien fourni :

- Bonn rappelle qu'il reste 150 tonnes de déchets contaminés à Seveso.
- Le procès de Seveso arrive, tant bien que mal, à s'ouvrir.
- Les grandes figures du dossier sont encore examinées par les journaux : ainsi la mine d'Herfa Neurode, "la plus grande poubelle d'Europe".
- Les progrès engagés pour la réglementation européenne du transport des déchets.
- Les problèmes colossaux rencontrés aux Etats-Unis dans ce domaine de la dioxine en particulier et celui des déchets en général. Une nouvelle fois d'ailleurs Hoffmann-La Roche est concerné, comme poursuivi par la guigne, sur ce nouveau front américain.
- Enfin, de nouvelles alertes ont lieu en Europe : Hambourg, Linz (Autriche), Anvers. Ces alertes ne sont pas seulement des "accidents". Elles rappellent que l'alerte des 41 fûts qui, elle, a donné lieu à une crise, traduit bien une situation générale appelant des actions en profondeur. Ne pas succomber à une crise est une chose, traiter au fond les questions qui la portent est une exigence à ne pas oublier.

DOCUMENTS

I - EPILOGUE PROVISOIRE DE L'AFFAIRE DES 41 FUTS

- 1° Une question : les fûts livrés à Bâle sont-ils les originaux ?
- 2° La levée du boycott
- 3° Hoffmann-La Roche prise pour cible par le MNLE
- 4° L'incinération des déchets livrés à Bâle
- a) Le four de Ciba-geigy : une curiosité internationale
- b) Question : pourquoi cette solution ne fut-elle pas retenue dès l'origine ?
- c) 22 juillet : pas d'incinération avant six mois
- d) 23 juillet : pas d'incinération avant un an (si elle a lieu...)
- 5° L'action judiciaire contre B. Paringaux
- a) De nouvelles inculpations sont notifiées à B. Paringaux
- b) Conférence de presse de B. Paringaux : "L'administration m'a autorisé à poursuivre mes activités à Saint-Quentin"
- 6° Le front de Saint-Quentin : longue interview de B. Paringaux par les journalistes locaux
- a) Le portrait de B. Paringaux
- b) 150 tonnes à l'origine, 41 fûts dans la précipitation
- c) La destination finale, Saint-Quentin, les déclarations italiennes, Anguilcourt
- d) Jacqueline Denis-Lempereur : renseignée par l'Environnement
- e) Les "lettres de cachet", Philippe Vesseron, la vengeance
- f) L'Environnement : des apprentis sorciers, des jeux personnels
- g) La "solution négociée, le ministère de l'Environnement et les autres
- h) La mystérieuse visite faite à J. M. Quignon
- i) Le silence de l'inculpé
- j) "J'ai été roulé"
- k) Mme Bouchardeau : "roulée dans la farine par les fonctionnaires de l'Environnement"
- 1) B. Paringaux poursuivra ses activités
- m) Secret ou transparence : le problème de la psychose
- n) Conclusion codée de l'entretien
- o) Mise en valeur toute particulière d'une attaque de Mme Bouchardeau par l'interviewé. La question du SDCE
- 7° Science et Vie : Seveso, une histoire parmi tant d'autres
- 8° Réponse de Mme Bouchardeau à la fédération de l'Aisne du PSU

II - CONTEXTE GENERAL

- 1° Bonn rappelle qu'il reste 150 tonnes de terre contaminée par la dioxine à Seveso
- 2° Le procès de Seveso
- a) Nouvelle reprise, nouvel arrêt : mort subite du procureur
- b) Nouvelles demandes présentées à la reprise
- c) Retour sur les jours suivant la catastrophe
- 3° Herfa Neurode: "Au coeur de la plus grande poubelle d'Europe"
- 4° La réglementation européenne
- a) Plan de mesure adopé par le parlement européen pour le transport des déchets dangereux
- b) Une réglementation dans les six mois
- c) Renforcement de la proposition de directive
- 5° Problèmes à grande échelle aux Etats-Unis
- a) De Times-Beach (Missouri) à Newark (près de New-York)
- b) Dioxine dans le New-Jersey : Givaudan-Hoffmann-La Roche mis en cause
- c) Nouvelles découvertes dans le Missouri
- d) L'élimination des déchets chimiques, nouveau débouché pour la mafia
- 6° Nouvelles alertes à la dioxine en Europe
- a) Hambourg : découverte de bidons de chlorophénol
- b) Linz (Autriche) : fermeture d'une usine de trichlorophénol
- c) Anvers : chargement de dioxine entré clandestinement
- d) Vers une affaire Linz?

I - EPILOGUE PROVISOIRE DE L'AFFAIRE DES 41 FUTS

I° Une question : les fûts livrés à Bâle sont-ils les originaux ?

7 juin, Presse-Océan, : La couleur des fûts fait jaser

Les fûts de dioxine livrés à Bâle pourraient ne pas être les originaux, ont indiqué hier des organisations progressiales (POCH).

Dans une interpellation au grand conseil bâlois, ieur présentant M. Willi Gerster, a demandé au gouvernement cantonal, a'il avait procédé à l'identification de ces fûts. M. Gerster a ajouté qu'il almerait également savoir pourquoi les fûts ont été repeints et rénuméroités. Lorsqu'ils avaient quitté Seveso, ces fûts étaient bieus, alors que maintenant ils sont bruns.

2º La levée du boycott

7 juin, AFP, Paris, 15 h. 56

. - LES QUATRE ORGANISATIONS QUI AVAIENT LANCE LE 21 AVRIL UNE CAMPAGNE DE BOYCOTTAGE CONTRE LES PRODUITS DE LA SOCIETE SUISSE "HOFFMANN-LA ROCHE" DANS L'AFFAIRE DES FUTS DE SEVESO, ONT LEVE MARDI CETTE MESURE QUI, AFFIRMENT-ELLES, A "CONTRIBUE PAR LA CONTRAINTE A FAIRE SURGIA LA VERITE".

"LE BOYCOTTAGE ADAPTE A LA SITUATION D'EXTREME URGENCE QUE NOUS AVONS CONNUE NE NOUS SEMBLE PLUS PROFICE À ENCOURAGER LA RECHERCHE DANS LA SERENITE DE LA SOLUTION LA MEILLEURE POSSIBLE POUR L'ELIMINATION DE LA DIOXINE"; DECLARENT CES ORGANISATIONS DANS UN COMMUNIQUE COMMUN.

"L'UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS", "GREENPEACE", "LES AMIS DE LA TERRE" ET LA "FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE! ESTIMENT CEPENDANT QU'"IL N'Y A PAS LIEU DE CRIER VICTOIRE". "EN EFFET, DISENT-ELLES, HOFFMANN-LA ROCHE N'A PAS APPORTE DE REPONSE SATISFAISANTE, NI SUR LE TRAITEMENT DES DECHETS, NI SUR LE SORT DES DECHETS A VENIR, NI SUR LA LEVEE DU SECRET AVEC ACCES AUX INFORMATIONS PAR LES ASSOCIATIONS ECOLOGIQUES ET DE CONSOMMATEURS".

"HOFFMANN-LA ROCHE", QUI LE 4 JUIN A ENTREPOSE PROVISOIREMENT DANS SES INSTALLATIONS A BALE LES 41 FUTS DE DIOXINE DANS L'ATTENTE DE LEUR INCINERATION PAR LA SOCIETE "CIBA-GEIGY", AVAIT, DANS UNE LETTRE ADRESSEE AUX MEDECINS, AUX PHARMACIENS ET AU MONDE AGRICOLE POUR LES ASSURER DE SA BONNE FOI, QUALIFIE CE BOYCOTTAGE DE MESURE "PARTICULIEREMENT DEPLACEE".

Informations reprises le 8 juin dans Les Echos, Le Figaro, Le Parisien Libéré.

3º Hoffmann-La Roche prise pour cible par le MNLE

9 juin, AFP, Paris, 12 h. 18

. - LE "MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT" (MNLE), SEULE ORGANISATION À S'ETRE PORTEE PARTIE CIVILE À SAINT-QUENTIN (AISNE) DANS L'AFFAIRE DES 43 PUTS DE DIOXINE, À DEMANDE OFFICIELLEMENT DANS UNE LETTRE AU GARDE DES SCEAUX L'INCULPATION DU POG DE LA SOCIETE "HOFFMANN-LA ROCHE", QUI, DIT-IL, ETAIT "FARFAITEMENT TENUE AU COURANT" DE LA DESTINATION DES FUTS.

LE MNLE, QUI S'APPUIE SUR SA CONNAISSANCE DU DOSSIER DE L'INSTRUCTION FOUR DEMANDER CETTE INCULPATION, RAPPELLE QUE SELON LE PRINCIPE EXPRIME PAR LE GOUVERNEMENT ET PAR LA JURISPRUDENCE "LE PRODUCTEUR D'UN PRODUIT DANGEREUX ES RESPONSABLE DES ACCIDENTS POTENTIELS POUVANT INTERVENIR ET QU'IL EST TENU DE FAIRE ASSURER SOUS SON CONTROLE, L'ELIMINATION DES DECHETS CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION".

EN CONSEQUENCE, LE MNLE DEMANDE L'INCULPATION DU PDG DE "HOFFMANN-LA ROCHE" COMME "PRINCIPAL RESPONSABLE DE LA VIOLATION DE LA LOI DU 15 JUILLET 1975" (SUR L'ELIMINATION DES DECHETS INDUSTRIELS).

LE MNLE ACCUSE, PAR AILLEURS, M. BERNARD PARINGAUX, GERANT DE LA "SPELIDEC" CHARGEE DU TRANSPORT DE LA DIOXINE, D'AVOIR "OUBLIE DE DIRE" LONS DE SA CONFERENCE DE PRESSE TENUE A MARSEILLE LE 1ER JUIN "QU'IL AVAIT PARFAITEMENT TENU INFORME LA FIRME "HOFFMANN-LA ROCHE" DE SON INTENTION D'ENTREPOSER LES 41 FUTS DE DIOXINE DANS DES LIEUX NON CONTROLES ET NE RESPECTANT PAS LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR".

4º L'incinération des déchets livrés à Bâle

a) Le four de Ciba-Geigy : une curiosité internationale

10 juin : l'Alsace

Depuis l'annonce que c'est la lirme Ciba-Geigy de Bate qui incinererait les fuis de dioxine de Seveso actuellement entreposes chez Hoffmann La Roche, le four de Ciba-Geigy est l'objet de Curiosite internationale. De tous les pays, journelistes et industriels demandent a Ciba-Geigy l'autorisation de visite guiden etail pravue depuis plusieurs mois pour les participants au salon Pro Aqua. Pro Vita (salon Pro Aqua. Pro Vita (salon international et journees d'information de la protection du milieu vital, saux ause usees, dechets, au. brutil qui se deroule actuellement a Bâle.

decide de l'annuler meme que toutes les autres visites. Le four est actuelle ment inspecte par les servi ment l'autorisation de mise en exploration alvous avons decide de fermer les installetions au punous ne voulons pas que les autorites sient l'impression que Ciba-Geigy vous exercer sur elles der pressions alin d'obtenir l'autorisation d'incinerer les dechets in-dustrielles à déclare M. Walter Strasser, charge des re-lations avec la presse, assurant que les representants des medias seraient invites a une visite des que l'experline sare terminee

b) Question : pourquoi cette solution ne fut-elle pas retenue dès l'origine ?

10 juin : l'Alsace

le contrat d'evecuation des fuis de Sevéso avec Mannearmann, le projet de four de Ciba Gorgs était bien avance. Pourques alors la regulation balorsen que l'on presente aujourd'hui comme ideale et sans insque, n'a-t-die pas ete choise, par Roche? Les futs pouvaient bien etre entre poses en attendant la mise en route ou feut. C'est d'ail leurs ce qui est à rive, de facon imprévue pur Roche.

c) Pas d'incinération avant six mois

22 juillet : Le Matin

N Suisse, c'est bien connu, on a le goul de dans la tâche délicate qui consiste à éliminer le contenu inquietant des quarante et un fitts entreposés depuis le 4 juin dans les sous-sols de la firme Hoffmann-La Roche, rien ne saurait etre laisse au hasard. Après six semaines de reflexion et de preparation, le croupe de travail charge de mettre en place le dispositif d'elimination de la dioxine vient d'expliquer dans un long communique la procedure qui, d'ici à la fin de l'année, devrait permettre d'en finir avec ce qui est aussi un véritable poison politique. Une procédure à laquelle seront assovices un grand nombre d'institutions politiques et scientifiques : le gouvernement féderul, par l'intermédiaire de l'Office de la protection de l'environnement ; le canton de Bale-Ville, qui, pour la premiere fois, se mèlera officiellement des affaires de la chimie hâloise ; mais aussi une kyrielle de comités, commissions et groupes d'experts dont l'énumeration occupe à elle seule me page entière du communique.

A la Confédération incombe ainsi « le devoir de haute surveillance ». Au canton, la responsabilité de la mise sur pied du projet, avec l'assistance d'une commission d'expetts composée de médecins, de chimistes, de spécialistes en déchets et en fumées. La mise en œuvre étant confiée au Département des travaux publics de Bâle.

Trois groupes de projet ont été constitués, chacun avec une mission spécifique. Le premier sera chargé de l'identification définitive du contenu des quatrante et un fots, du conditionnement des déchets, de leur transport ainsi que des mesures de sécurité et de protection santaire nécessaires au bon déroulement de ces opérations. Le second procédera, là encore avec toutes les précautions qui

s'imposent, aux tests, aux analyses puis à l'incineration qui — le communiqué cependant ne le dit pas — devrait s'effectuer dans les fours spéciaux d'une autre firme pharmaceutique bâloise, Ciba-Geigy, Enfin, le troisième proupe auta pour tâche unique de veiller à la bonne information des autorités et du public.

Dans cette affaire, les antorites helvetiques ont préfète se hâter lentement, avec entre autres le souci de ne pas effaroucher une opinion locale plutôt bien disposée — contrairement à celle de la Suisse romande, plut sensibilisée auxproblèmes d'environnement.

Conformement aux engagenients pris par ses dirigents, ce sera Hoffmann-La Roche qui paiera les frais de cette longue opération, a Tous les frais n, insistent les responsables gouvernementaux. Après cette maleneoutreuse affaire, il est vrai que la chimie bâloise a besoin de se refaire une vertu. Ce qui ne l'empêche nullement de se défendre contre les critiques dont elle est l'objet et qui, selon elle, seraient alimenteest par Moscou. Une accusation qu'elle tente d'étayer en faisant circuler des copies de documents " secrets " clabores en 1981 à Budapest par les syndicats communistes de la chimie, membres de la I-SM, la centrale internationale dominée par l'URSS. De quoi faire fremir. Mais pas au point d'oublier la présence bien réelle du poison de Seveso.

d) Pas d'incinération avant un an (si elle a lieu...)

23 juillet, Le Figaro

lis avaient été acheminés en Suisse le 5 juin dernier, quelques jours après leur découverte dans un dépôt désaffecté de Danquilcourt-le-San dans l'Aisne

On proyalt alors que cet invraisemblable peripetie allait toucher à sa fin. L'Europe entiere avait eté tenue en haieine des mois durant, chaque gouvernement s'efforçant de localiser le poison. Cene course à la dioxine evait duré huit mois.

Chacun s'attendait donc à ce que l'opération d'élimination soit entreprise en Suisse sans dela En fait, de longs mois séront éncore necessaires pour mettre au point le processus

On sait que les dechets devarent être brûlés dans le four de l'autre pean de la chimie, Ciba-Gergy, Si l'on en croti Robolto Pedroll, directeur de l'Office Icoeral de la protection de l'environnement, il y a bel et bien qualrevingt-qui-neul chances sur cent pour que le projet son mené a bien. Il l'a affirme hier au cours d'une conférence de presse à Berne mais les préparaits seront longs et pourraient se poutsurvire quirant une année.

Les propos de Rodo'lo Pedrol, qui se voulaient rassurants, ont suscits une certaine inquietude, il en ressort en ettet qu'auquie centitude absolue n'est encrire élablie quant à l'indinération à Bâle. Les observateurs ont eu l'impression que l'opération soulevait p'us de difficultés qu'on ne l'avait imaginé. On laisse même entendre aujourd'hui que si, contre toute attente, les garanties n'étaient pas apportées par le four de Cipa, les autorités se mettraient en quête d'autres inslaitaitens. On preuse que oche hypothèse est inéprique, mais le fait de l'évoquer prontée que certain doute subsiste.

5° L'action judiciaire contre B. Paringaux

a) De nouvelles inculpations sont notifiées à B. Paringaux

11, juin, AFP, Saint-Quentin, 11 h. 11

- M. BERNARD PARINGAUX, GERANT DE LA SPELIDEC, S'EST VU NOTIFIER VENDREDI A SAINT-QUENTIN, PAR LE JUGE D'INSTRUCTION M.REGIS VANHASBROUCK, L'INCULPATION "D'INFRACTION A LA LEGISLATION REGLEMENTANT L'ENTREPOSAGE DE DECHETS TOXIQUES ET DE NON-DECLARATION DE L'ENDROIT DE STOCKAGE DE CES DECHETS", APPREND-ON SAMEDI DE SOURCE JUDICIAIRE.

D'AUTRE PART, L'EMPLOYE DE M.PARINGAUX, M.JEAN-MICHEL QUIGNON, QUI AVAIT RECONNU AVOIR TRANSPORTE LES FUTS DE SAINT-QUENTIN A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE), S'EST VU NOTIFIER LES MEMES CHEFS D'INCULPATION.

LES DEUX HOMMES ONT QUITTE LIBRES LE PALAIS DE JUSTICE.

M.PARINGAUX, ETAIT DEJA INCULPE, DEPUIS LE 30 MARS, DE "NON-DECLARATION DES CARACTERISTIQUES ET DE LA DESTINATION D'UNE CARGAISON IMPORTEE DE L'ETRANGER" ET "NON-APPLICATION DES REGLEMENTS CONCERNANT LES INSTALLATIONS CLASSEES".

LE GERANT DE LA SPELIDEC AVAIT ETE MIS EN LIBERTE SOUS CONTROLE JUDICIAIRE LE 25 MAI DERNIER APRES HUIT SEMAINES DE DETENTION A SAINT-QUENTIN.

b) Conférence de presse de B. Paringaux : "L'administration m'a autorisé à poursuivre mes activités à Saint-Quentin

La Voix du Nord

Au cours d'une conférence de presse, M. Bernard Paringaux a ensuite développé les propos qu'il a tenu récemment à Marseille pour justifier son attitude dans cette affaire. Nous y reviendrons dans une prochaine édition après avoir souligné que l'une des inculpations signifiées à l'inculpé semble aujourd'hui caduque: M. Bernard Paringaux a en effet précise que les installations dont il dispose au 106 de la rue de La Fère sont aujourd'hui agréées par l'administration.

Inculpé d'infraction aux installations classées au début de l'assaire, M. Bernard Paringaux a reçu l'autorisation administrative alors qu'il se trouvait en détention provisoire à la maison d'arrêt: « Depuis et de saçon paradoxalement amusante, l'administration française m'a remis l'arrêté de classement. Je auia maintenant autorisé à poursuivre mes activités au 106, de la rue de La Fère. Je peux entreposer normalement des sûts de pyralène. Les locaux sont classés ».

PL 11

6) Le front de Saint-Quentin : longue interview de B. Paringaux par les journalistes locaux

Le Courrier Picard : L'administration de l'Environnement avait les moyens de décanter l'affaire

La Voix du Nord : M. Bernard Paringaux s'explique, M. Bernard Paringaux et les apprentis sorciers

a) Le portrait de B. Paringaux

Le Courrier Picard

Il n'était pas question, pour nous, de faire l'apologie d'un hamme dont la cote a connu des hauts et des bas ou gré des informations glanées ça et là.

" Je ne suis pas plus le superman du déchet que je ne suis un truand marseillais. Je suis un gars qui fait san métier, et c'est tout. Il est aussi stupide de me monter maintenant sur un piédéstal et de me statufier de mon vivant, qu'il était idiot de me charger de tous les pêchés possibles », remarque du reste celui qui a défrayé la chronique à partir de la fin du mois de mars.

b) 150 tonnes à l'origine, 41 fûts dans la précipitation

Le Courrier Picard

A l'origine, M. Paringaux n'avait pas traité pour l'élimination des 41 fûts. « J'ai remis mon étude sur Seveso en 1981 (il n'y avait donc pas de précipitation dans l'enlèvement), une étude de faisabilité sur l'enlèvement et la détaxication d'un atelier d'une totalité d'environ 150 tonnes, avec les opérations à suivre : sablage ou lavage au solvant ». La routine en matière d'élimination des déchets industriels.

Puis arrive la réunion du 30 août 1982 qui regroupe les parties prenantes : Givaudan, propriétaire de l'usine Icmesa de Sevesa, le sénateur Luigi Noé, respansable du bureau spécial de Seveso, et Mannessmann Italiana, chargée par Hoffman La Roche de l'élimination.

M. Paringaux n'aura connaissance de cette réunian qu'après son incarcération mais, le 30 août, à la suite de cette réunian, Mannessman lui téléphone en disant : « il faut enlever d'urgence un premier chargement. Je leur dis que cela me gêne beaucoup car j'ai l'autorisation d'éliminer 150 tonnes dans lesquelles les deux tonnes de déchets contenus dans les fûts sont « dilués ».

c) La destination finale, Saint-Quentin, les déclarations italiennes, Anguilcourt

Le Courrier Picard

Destination des 150 lonnes, l'Allemagne de l'Est? « Je ne peux rien vous dire, mais ce n'était pas la Badische Gmbh » (décharge spécialisée du Bade Wurtemberg, en R.F.A.).

Le gérant de la S.P.E.L.I.D.E.C. n'est pas « très chaud » pour enlever les fûts, mais il accepte de les stocker à Spint-Quentin, provisoirement, le temps « d'avoir une correspondance; ça dure en général 15 jours à trois semaines ».

Les fûts passent la frantière le 10 septembre, sant dédouanés à Saint-Quentin, « le plus régulièrement du monde », indique M. Paringaux, en précisant que les caractéristiques exactes ont toulours accompagné le chargement

la partie d'inculpation relative à la non déclaration des caractéristiques devrait d'ailleurs « tomber »).

" Huit à dix jours après, j'apprends avec stupéfaction que les Italiens ant clairanné partout que les fûts ont passé la frontière «

« Il y ovoit là le premier dêtonateur, les prémices du drome futur qui m'ent bloqué complètement car, avec le bruit fait par la presse, à l'étranger, sur les fûts, mon éliminateur définitif est plus ou moins rentré sous terre, préférant attendre que ça se calme ».

C'est alors le transfert dans un lieu discret qui ne soit ni un garage, ni un entrepôt : le hangar de M. Droy, à Anguilcourt fait l'af-

Jacqueline Denis-Lempereur : renseignée par l'Environnement

Le Courrier Picard

Puis survient le second « détonateur » : la publication, le 25 mars, dans « Science et Vie ». de l'enquête de Jacqueline Denis-Lempereur, qui lenait ses sources du ministère de l'Environnement.

La Voix du Nord

Le courtier en décheta évoque enfin le second détonatour : :c'est le gros bruit avec l'enquête de Science et Vie. M- Jacqueline Denis-Lempereur aurait eu moyen de me demander ce que ja pensals. Mais, ella

ne m'a contacté que le jour où l'article était déjà paru. Elle a dit ensuite à des amis : j'al été manipulés. Elle ne pouvait pas avoir obtenu seule ses renseignements...

e) Les "lettres de cachet", Philippe Vesseron, la vengeance

Le Courrier Picard

C'est l'arrestation en gare de Tergnier, l'inculpation et l'incorcération le 30 mars.

Quelque jours plus lard, en sortant du cabinet du juge d'instruclion, M. Paringaux lance aux journalistes : « Il y a encore des lettres de cachet en France », petite phrase énigmatique que M. Paringaux explique ainsi : « ma situa-tion était directement liée à des événements antérieurs »,

Il faut savoir que sa société * Incimer = (abréviation d'incinération en mer), créée à Marseille en 1973 a eu de nombreux démêlés avec l'administration, qui lui a retiré son autorisation en 1974. Devant le Tribunal administratif, puis devant le Conseil d'État, M. Paringaux gagne et attaque le ministère de l'Environnement à qui il réclame le manque à gagner subi par sa société: quelque 30 millions de francs.

M. Paringaux cite un article du Figaro , du 25 mai dernier, dans lequel Geneviève Schweitzer écrit : « Philippe Vesseron (conseiller technique à l'Environnement). reconnait: « c'est lorsque nous nous sommes rendu compte que

Barnard Paringaux risquait deux mois de prison que nous avons decide d'agir ».

Quand on sait que M. Vesseron a appartenu au Service des mines de Marseille (qui surveillait l'entreprise de M. Paringaux), il y a là une curieuse coincidence

L'environnement n'a-t-il pas voulu saisir l'occasion de la dioxine pour réglet ses comptes avec M. Paringaux à qui l'on ne reprochait au départ que l'affaire de pyra-

En décembre, le Parquet de Saint-Quentin n'a pas été informé du transport des fûts mais d'une infraction relative aux installations

Pourtant, à cette époque, les scrvices de l'Environnement étaient au courant, M. Paringaux est formel sur se paint : « Des douaniers qui enquêtaient à Marseille en octabre ou novembre 1982, ont resonnu qu'ils opéraient à la demande de l'Environnement »,

f) L'Environnement : des apprentis sorciers, des jeux personnels

Le Courrrier Picard

 Pour des raisons en partie personnelles, ces gens-là (au ministère de l'Environnement) se sont conduits comme des apprentis sorciers.

" Ils ant déclenché un mouvement ridicule, qu'ils ant été incapables de maîtriser. L'apération a été plus au mains dirigée contre ma personne, ils ant atteint vingt-cinq millions de Français qui lisent les journaux et écoutent la radio, qui matraquaient et matraquaient ».

« Ce déchainement est allé loin :on a tiré sur un de mes anciens colloborateurs. A partir du moment où vous déchaînez les gens, vous avez des esprits faibles, vous avez des gens qui ne tournent pas rond que vous ne puvez pas contrôler. On pousse des comiques du genre de Green-Peace à aller faire des démonstrations devant le siège d'Hoffmon la Roche où l'on retrouve une bombe le lendemain. Si cette bombe avait tué des gosses qui allaient à l'écale, ils auraient été contents les gens de Green-Peace ? ».

L'administration de l'Environnement avait les moyens de décanter cette affaire, elle n'a pas voulu le faire. Elle pouvait soit me recevair pour étudier le problème, soit déganfler l'histoire de la dioxine après coup. Dire par exemple: la dioxine, an connaît, on en a fait une étude très documentée (par le professeur Tuchmann-Duplessis) ».

La Voix du Nord

M. Paringaux surait souhaité également que le ministère de l'Environnement lui demande d'y passer » en lui disant « parlons de tout cela tranquiflement » :

— « Cela aurait misux valu que cette explosion imbécile. Cela n'e pas été fait parce qu'ils ne l'ont pas voulu... Les gens qui ont manigancé cette affaire n'ont rendu service à personne... »

La Voix du Nord

Paringaux explique que certains exploitent «tout ceci» dans leur intérêt personnel: «Il y en a qui voient une possibilité pour leur propre jeu et leur propre avantage de pousser dans une direction ou dans l'autre. N'étant absolument pas engagé politiquement, le champ est libre...»

M. Bernard Paringaux en veut à «ces apprentis sorciers qui ont atteint tous les Français su lieu d'atteindre seulement as personne»:

— alls ont été incapables de maîtriser le déchaînement. Voilà la morala de cette histoire; personne n'est heureux de ce qu'il a fait ou a dû faire. Ja n'étais pas heureux dans ma maison de retraite (la prison); l'Environnement s'est fait dépasser par l'action qu'il a secrétée. Le Parquet n'est pas spécialement heureux. Le juge d'instruction a une position difficile. Sauf les journaux qui ont au de la pâture.»

- eL'administration française avait les moyens de décanter cette affaire. Elle n'a pas voulu le faire. C'est cela le fond de l'affaire : soit en me recevant et l'on trouvait un moyen calme et simple ; soit en dégonflant l'histoire de la dioxine après coup, même après na pas avoir au départ maîtrisé l'excltation du public. La dioxine, on connaît. On a fait una étude très documentée pour rassurer les gens. Les personnes qui ont mis cette affaire en route se sont rendu compte qu'effectivement il n'y avait pas lieu vralment de la poursuivre. »

g) La solution négociée ; le ministère de l'Environnement et les autres

Le Courrrier Picard

« Comme dans toute administration, il y a des clans à l'Environnement. Il y avait un clan contre Paringaux el un aufre qui, sans être pour, était simplement pour la logique et désireux de ramener les choses à des proportions normales ».

La « salution négociée » consitait « à mettre le monde d'accord pour me libérer ».

" Je suppose que c'était de la diplomatie et qu'il s'agissait de dire, d'une façan claire et nette : cessez d'exciter les gens, cessez de publier des communiqués qui ne riment à rien, calmez-vous et M. Paringaux vous dira où sont ses petits fûts ». M. Paringaux admet toutefais que la « solution négociée » aurait pu aboutir à l'enlèvement discret des fûts. Mais il préfère de loin ce qui s'est passé : découverte des fûts sur ses indications et leur enlèvement par « les petits soldats qui n'ont pris aucune précaution porticulière ».

"Ce qui prouve que les fûts n'étaient pas dangereux. Ils auraient pu rester à Anguilcourt pendant dix ans avec leur protection anticorrosion scinq millimètres d'acier au carbone ». Et il fallait deux clés à six pans et deux bans bros pour les ouvrir : ce que ne pouvaient faire des enfants.

La Voix du Nord

La esolution française de M° Olivier Maurin devait permettre «d'apaiser les populations» et de faire libérer M. Paringaux. Mais on ne devait «jamais savoir où s'était trouvés la dioxine» et l'incuipé, homme d'honneur, n'aurait «jamais parlé»... avait précisé l'avocat.

Or, le 19 mai, M. Bernard Paringaux s'est délié de son secrat et a révélé la cachette d'Anguilcourt. Officialisment, et selon la version défendue aussi par l'inculpé, ce sont bien ses aveux qui sont à l'origine de la récupération des fûts:

all n'y a pas eu de fulte allemande (le journal "Die Welt"). Lè encore il s'agit d'une exploitation habile»...

Le clan anti Bernard Paringaux

— all y avait peut-âtre, à ca moment, dans les négociations étendues qui avaient été entamées, une solution qui, effectivement, prévoyait en accord avec le gouvernement certainement, une élimination discrète des fûts ' M. Bernard Paringaux résume einsi le solution négoclée: ell s'aglasait de ramener cette affaire à ses justes proportions; calmez-vous, cessez de publier des communiqués qui ne riment à rien, d'exciter les gens; calmez-vous et M. Paringaux vous dire où sont les petits fûts... s

Pour M. Bernard Paringaux, la solution négociée n'intéressait que le ministère de l'Environnement. Mais d'autree ministères s'en sont mêlés:

- all y a des gens qui ont agi comme des apprentis sorclers en déclenchant, sur des bases inexistantes, une affaire qui est aussi normale que celles que je traite à longueur d'année. Elle n'avait rien de plus choquent ni rien de plus exceptionnel... Elle a explosé una première fois par indiscrétion car les parties Italiennes n'ont pas su tenir leur langue, puis alle a explosé une seconde fois sur le plan français. A mon avis, c'est ce que j'appelle le clan anti Bernard Paringaux gul se référait à des discussions anciennes... s

Et l'inculpé de préciser que

traitée tout à fait normalement dans un bureau du ministère de l'Environnement. On en a fait une affaire monstrueuse où tout le monde est intervenu (le ne sais quels ministères). M. Mauroy n'a rien à voir lé-dedans.

h) La mystérieuse visite faite à J. M. Quignon

La Voix du Nord

Sur la visite des deux Inconnus à son employé, M. Jean-Michel Quignon, inconnus qui 's'étaient présentés comme appartenant au gouvernement français, M. Paringaux n'apporte aucune explication :

— « Jétais à l'époque dans ma maison de retraite (la prison); M. Jean-Michel Quignon, qui travaille avec moi depuis des années, est très honnête et fidèle. J'ai beaucoup de confiance en lui, il est majeur et grand garçon. Mais, J'ignore pour ma part strictement tout des visites qu'il a pu avoir ou ne pas avoir. Je ne sais pas qui sont ces hauts-personnages. Je me pose des questions ».

i) Le silence de l'inculpé

Le Courrier Picard

Le 1" juin, à Marseille, M. Paringaux avait expliqué pourquoi il n'avait pas révélé la « cache » dès le premier jour. Dans l'état d'excitation qui régnaît, il ne vaulait pas que ses collaborateurs ou ses partenaires, dans l'élimination des déchets soient inquiétés. Une autre raison est apparue : « Au bout d'un certain temps, je me suis rendu compte que le temps qui passait démontrait de façon éclatante que mes fûts étaient inoffensifs ».

Mais cette attente n'explique pas la phrase lancée le 19 avril : « On m'empêche de parler »,

Elle recouvre tout un ensemble. M. Paringaux voulait s'expliquer sur la taxicité de « sa diaxine ». Parler de ce navire utilisé au Vietnam, le « Vulcanus », imprégné de dioxine mais qui, amarré dans le part de Marseille pendant quatre mois, « n'a tué persanne ». Il souhaitait également évoquer le cas de sa société « Incimer ».

M. Paringaux était en outre lie par le secret qui entoure l'éliminalion des déchets.

Il était prêt à s'expliquer, mais pas de sa cellule : « Libérez-moi et je parlerai ».

Je continue

C'est finalement le contraire qui s'est produit ;il a parlé, et a été libéré.

j) "J'ai été roulé"

La Voix du Nord

M. Bernard Paringaux ne se considére pas non plus comme une sorte de bouc émissaire volontaire: «Disons que j'ai été un peu roulé. Ja me suis trouvé coincé dans des conflits d'intérêts et l'on s'est servi de moi, blen probablement, pour réaliser une opération qui génait beaucoup de monde et qui a malhaureusement capoté, tent mieux ou tent pis, à cause de ce manque de discrétion. L'opération que j'ai faite rendait service à beaucoup pour pas cher.»

k) Mme Bouchardeau : "roulée dans la farine par les fonctionnaires de l'Environnement"

La Voix du Nord

Après avoir dénoncé la stendance permanente dans tout à utiliser quoi que ce soit s — c'est véritablement une maladis en ce moment — M. Bernard Paringaux a souligné que son propre cas avait été utilisé à des fins politiques: «Il est évident que l'infortunés Mª Bouchardeau a eu le tort de parler beaucoup sans rien savoir. C'est évident. Elle a été roulée dans la farine par les fonctionnaires de son Environnement. Il n'y a pas l'ombre d'un douta qu'ils ne lui ont jamals donné le dossier complet.»

B. Paringaux poursuivra ses activités

Le Courrier Picard

M. Paringaux n'a nullement l'intentian d'abandonner ce créneau de l'élimination des déchets industriels : « Mes clients ont été des gens formidables et, depuis une semaine, ils m'ont à peu près tous téléphoné en disant : M. Paringaux, on recommence ».

Il n'ira toutefais pas jusqu'à se proposer pour éliminer les cent cinquante tonnes de ferraille qui faisaient l'objet du contrat initial : « Ils peuvent les garder ».

m) Secret ou transparence : le problème de la psychose

Le Courrier Picard

La Voix du Nord

Paradoxalement, lui qui est toujours apparu comme un fervent partisan du secret, est au contraire favorable à la transparence et aux explications en matière d'élimination des déchets.

"C'est le problème général de l'acceptation de leurs responsabilités par les hommes. Or, an vit dans une époque où le principal souci des gens, surtout quand ils appartiennent à un gouvernement, est de rejeter loin d'eux toute responsabilité et de la coller sur le dos des autres.

« Il est parfoitement stupide, de la part d'un gouvernement d'une région aussi industrialisée que la Lombardie (qui fait vivre toute l'Italie) de voulloir casser son industrie, sous prélexte qu'elle produit des déchets ».

Pour M. Paringaux, le problème de l'élimination des déchets débouche sur un autre problème dant a nous avons taus eu un exemple formidable : quand on n'infarme pas les gens, on risque n'imparte quels abus : explosions, désinfarmations, ou mauvaises compréhensions ».

Il apparaît qu'avec une plus grande clorté, depuis la catastraphe de Seveso jusqu'à la procédure d'élimination, il n'y aurait pas eu « d'affaire de la dioxine ». Sur la vraie question de fond de l'élimination des déchets industriels, M. Paringaux se prononce pour la clarté, même s'il reconnaît avoir participé au secret «parce qu'en le ful avait demandé»:

e L'action des pouvoirs publics en matière de déchets est totalement illogique. Les responsables n'admettent pas la transparence. Le déchet industriel est un problème auquel en ne doit pas pouvoir se soustraire. Le manque d'explications et de transparence déclenchent des mouvements stupidas...»

n) Conclusion codée de l'entretien

Le Courrier Picard

« Cette affaire toute simple, montée en roman par les journalistes », disait le procureur général Marcel Dorwling Carter, qui conviendra qu'à ce niveau, la presse a bénéficié de nombreuses collaborations!

o) Mise en valeur toute particulière d'une attaque de Mme Bouchardeau par l'interviewé. La question du SDCE

Le Courrier Picard

Mme Bouchardeau roulée dans la farine

M. Bernard Paringoux n'en veut pas particulièrement à la secrétaire d'État à l'Environnement qu'il considérerait plutôt comme une victime.

« L'infortunée Mme Bouchardeau a eu le **Lau** de parler beaucoup, sans nen

SOVOIT

Il n'y a pas l'ambre d'un daute, elle a été roulée dans la farine par les fonctionnaires de son Environnement, qui ne lui ont jamais donné le dossier complet ».

Membre du S.D.E.G.E.?

 Pendant la guerre, j'ai effectué seize missions en territoire occupé. J'ai donc apportenu automatiquement aux services de renseignements.

J'ai trovaillé, militairement, pour les services français, anglais et américains, mois c'est fini depuis la guerre.

Mon appartenance ou S.D.E.C.E. (services secrets), c'est du roman », affirme M. Paringaux.

De son côté, interrogé à Sissonne, le jour de l'enlèvement das fûts, M. Michel Mousel, chef de cabinet de Mme Bouchardeau, avait indiqué que l'appartenance de M. Paringaux au S.D.E.C.E. n'avait pas gêna les services de l'Environnement.

7° Science et Vie : Seveso, unehistoire parmi tant d'autres

(Juillet 1983, n° 790, pp. 10-13, 137, 146-147)

POLLUTION

SEVESO: UNE HISTOIRE PARMI TANT D'AUTRES

Il y a encore beaucoup de gens qui pensent que la dioxine n'est pas plus toxique que de la poudre à récurer, même parmi les principaux responsables de l'affaire des fûts de Seveso. Cette ignorance et l'art consommé de diluer les responsabilités font que bien d'autres affaires du même genre, voire plus graves, pourraient être mises au jour n'importe où, n'importe quand.

Il est trop tôt pour écrire l'histoire des fûts de Seveso. Bien des points en demeurent obscurs, même pour nous qui, et n'en déplaise à certains, avons levé ce lièvre empoisonné et avons enquêté d'aussi près que possible. Mais il est déjà temps d'en tirer la leçon, au travers d'épisodes que le public ne connaît pas. D'emblée, elle se résume ainsi : il peut y avoir demain dix ou cent affaires semblables. Les législations nationales et internationales sont criblées de trous assez grands pour y faire passer bien d'autres fûts.

Il y a chaque année 100 millions de tonnes de déchets toxiques produites, révêle un rapport du Programme des nations unies pour l'environnement. La dioxine n'est pas le moins dangereux de ces déchets : elle est 10 000 fois plus toxique que le fameux cyanure de potassium. Ces 100 millions de tonnes, il faut bien s'en débarrasser et l'affaire des fûts de Seveso pourraît n'être en comparaison d'affaires possibles, à venir, qu'un épisode somme toute rocambolesque et presque aimable. Quand il faudra se débarrasser par exemple de 1 000 tonnes de déchets hautement toxiques (les fûts de Seveso représentaient un peu plus de 2 t), on pourrait assister à de véritables actes de piraterie planétaire : ces mille tonnes pourraient être jetées dans le lac de Genève, la Manche, Dieu sait où, empoisonnant hommes, femmes, enfants, poissons, animaux et le reste. On cherchera alors en vain les responsabilités.

Plusieurs mois après l'accident de Seveso, qui s'était produit le 10 juillet 1976, les autorités de la Région de Lombardie, en Italie, signent une convention avec la firme Givaudan, filiale du groupe multinational Hoffmann-La Roche et propriétaire de l'usine ICMESA où s'est produit

l'accident. Date : 23 novembre 1976. Cette convention complétée le 14 juillet 1977 précise qu'ICMESA aura à sa charge et sous sa responsabilité exclusive l'évacuation intégrale des déchets, sous la direction des autorités sanitaires de la région.

La Région de Lombardie, autorité régionale, est pressée, car outre leur toxicité intrinsèque, ces déchets sont alourdis par le choc psychologique de l'accident : enfants brûlés, animaux morts, hypothèques sur la salubrité de la région. Mais ce ne sera qu'au printemps 1982 que cette même Région décide que l'évacuation doit commencer.

Premiere anomalie ; ce delai de 6 ans, assez long pour que l'urgence de la destruction des dechets puisse se diluer ; cela aurait pu être 10, 15, 20 ans.

Il paraît que le travail était délicat, qu'il fallut gratter la terre alentour pour enlever toute trace. N'empéche, on aurait pu enlever tout de suite le gros des déchets, présent dans les locaux d'IC-MESA.

Pourtant, le contrat était assez alléchant pour susciter la hâte des spécialistes des déchets industriels. Mais c'est seulement en 1979 que M. Bernard Paringaux, propriétaire d'une firme spécialisée dans l'évacuation des déchets, confie à des amis qu'il met au point - une grosse affaire - Et c'est seulement en 1981 qu'il précise son offre, indiquant la manière dont il entend procéder. A qui l'adresse-t-il ? A un - responsable Italien, chargé de Seveso au niveau supérieur », a-t-il déclaré lors de sa récente conférence de presse à Marseille. Toujours est-il que le sénateur Luigi Noë, président du Bureau spécial Seveso et responsable de l'évacuation par devant la Région de Lumbardie, ne semble pas disposer des compétences suffisantes pour la mener à

bien. Ni lui, ni les autres intéressés ne savent comment procéder : démonter l'atelier d'IC-MESA et le transporter ailleurs? Incinérer les déchets sur place? M. Noë va consulter un expert en la matière, le Pr Simon, de l'Ecole polytechnique de Zurich, il visite les mines de sel de Herfa Neurode, en Allemagne fédérale (qui refuseront d'accepter les fameux fûts par la suite), prend contact avec la société française TREDI, qui exploite le centre d'incinération de St-Vulbas, dans l'Ain (et qui soumet un devis de l'ordre de 200 000 F, qui sera rejeté par le Bureau spécial Seveso).

Deuxieme anomalie : l'inefficacite des trois commissions qui coiffaient l'opération d'evacuation, qui se sont comportées comme si elles avaient affaire a un problème inconnu.

Trois commissions : le Bureau special Seveso, une commission scientifique nationale italienne chargée de la gestion des déchets de Seveso et plus connue sous le nom de commission Cimmino, du nom de son président, une commission scientifique internationale, présidée par le Pr Klingberg, de Tel Aviv, dont on nous permettra de trouver l'inanité alarmante. Il semble, en effet, que la commission Cimmino se soit surtout distinguée pour avoir fait entrer en lice la Mannessmann-Italiana, filiale du groupe sidérurgique ouest-allemand Mannessmann, II est vrai aussi qu'un membre de la commission Cimmino était par hasard conseiller à la Mannessmann-Italiana. Pour être bref, tout ce monde a mis done six ans à aborder une tache qu'il ne savait comment mener à bien.

Quand la Mannessmann-Italiana entre en jeu, elle établit d'abord des contacts avec Hoffmann-La Roche. Peut-être est-ce à ce moment aussi que M. Paringaux apparaît sur la scène. Toujours est-il que M. Noë a le souvenir de l'avoir rencontré une dizaine de minutes en mai ou juin 1982. M. Paringaux lui fut, dit-il, présenté par

Mose Merzagora, res-

ponsable de la

Mannessmann-

Italiana.

On pourra

ан развиде

* etonner

du nombre d'intermédiaires intéressés à l'affaire : la Mannessmann-Italiana ne pouvait-elle donc pas transporter elle-même les fûts ? Bref, le 29 juin, la Mannessmann-Italiana présente à Hoffmann-La Roche un contrat que celle-ci lui retourne signé le 20 juillet. L'accord porte sur l'évacuation de 150 t de déchets, mais ne stipule pas le mode d'évacuation ou de destruction.

Troisieme anomalie : comment la Région de Lombardie, la commission scientifique nationale italienne et, pour finir, le gouvernement italien se sont-ils donc laisses decharger de la responsabilite des déchets ? Tout s'est passe comme si une affaire d'interêt public était soudain jetee dans les bres d'entreprises privées. Les Italiens peuvent-ils, en leur âme et conscience, prétendre qu'ils avaient le droit de se désinteresser du destin des dechets ?

C'est pourtant bien ainsi que cela s'est passé. Les responsabilités privées n'étant pas moins respectables, en principe, que les officielles, on eut pu espérer que Holfmann-La Roche montrat au moins un peu de sens de la responsabilité, justement. Nenni i la grande sirme helvétique prétendit, en mai 83, avoir - découvert -, grace à notre confrère Le Point, que les fûts auraient pu transiter par l'Allemagne. En effet, cet hebdomadaire avait publié une lettre de la société allemande Badische Ruckstandsbeseitigung proposant à M. Paringaux de se charger de 150 t de déchets contenant de la dioxine. On a décidément la mémoire courte chez Hoffmann-Lu Roche, puisque le contrat Mannessmann-Italiana-Hoffmann-La Roche fut valide par un acte notarié! Un peu tardif, il est vrai, puisqu'il n'apparaît que le 13 décembre 1982. Et qu'il était même prévue par ce contrat qu'en cas de procedure penale ou administrative - perspicace prévoyance! - les responsables de Hoffmann-La Roche auraient accès aux documents à l'origine de l'acte notarie! Or, cette lettre en faisait justement partie.

Quatrième anomalie : les legislations nationales et la legislation européenne laissent une grande possibilité aux firmes privées de se dérober à leurs responsabilités, la preuve en est faite.

Quand Hoffmann-La Roche a feint (car c'est

bien de seinte qu'il s'agissait) s'étonner de la lettre de la Badische Ruckstandsbeseitigung, ils se montraient bien peu cohérents : comment, en effet, cette firme allemande aurait-elle pu entrer en lice à son tour - que d'intermédiaires, que d'intermédiaires! - sans que les deux signatuires de l'accord d'évacuation, c'està-dire Hoffmann-La Roche et la Mannessmann-Italiana, en cussent connaissance? A qui fera-t-on croire que n'importe qui pouvait proposer à n'importe qui d'autre de transporter du paison placé sous la responsabilité de Givaudan-Hoffmann-La Roche? Si tel avait été le cas, dans l'absurde, la pétaudière seraît pire qu'on le craînt! Et à qui fera-t-on croire qu'une firme comme Hoffmann-La Roche, ait pu se désintéresser de la destination finale des fûts? Même Ponce Pilate savait ce qu'il allait

advenir de l'homme qu'il interrogea...

La destination première prévue semble avoir été la décharge de Schönberg, près de Lubeck, non loin du Rideau de fer, en Allemagne de l'Est : d'ailleurs, la gangue de polyuréthane souvent évoquée et qui devait à l'origine envelopper les fûts de manière étanche, est un procèdé couramment utilisé dans la décharge de Schönberg. De plus, cette décharge était une filière habituelle de M. Paringaux. Mais, pour y aboutir, il fallait franchir un certain nombre de "passages" obligatoires : outre la Badische Ruckstandsbescitigung, la Hanseatische Baustoff-Kontor, ou HBK, de Bad Schwartau, près de Hambourg, correspondante de l'organisme gérant les décharges de l'Allemagne de l'Est, l'INTRAC de Berlin.

Un esprit simple trouverait que c'est vraiment la beaucoup d'intermédiaires; mais non! C'est tant mieux, cela dilue les responsabilités et comme dans la comptine sur le furet qui est passé par ici et qui repassera par là, cela permettait d'"égarer" les fûts autant que de diluer les d'" égarer " les fûts autant que de diluer les responsabilités, M. Paringaux était familier de ces intermédiaires, sa correspondance des années 1982 et 83 avec eux le prouve. Notons qu'elle porte aussi sur l'évacuation d'un lot important, une centaine de tonnes, provenant de l'usine Rhône-Poulenc de Pont-de-Claix, près de Grenoble, et contenant encore de la dioxine. Or, cette cargaison contient les déchets les plus toxiques de l'usine, accumulés depuis 5 ou 6 ans, et que M. Paringaux, courtier habituel de Rhône-Poulene, n'était plus autorisé à enfouir en Basse-Saxe ou à Roumazières (Charente). Or, quelques jours avant d'être arrêté, M. Paringaux venait d'obtenir l'autorisation d'aller enfouir ces déchets à Schönberg, déjà citée: il y avait 500 fûts; allait-il y méler les 41 fûts de Seveso?

Cinquiéme anomalie : le volle épais qui couvre les expéditions de déchets à travers l'Europe et leur destin. Ces déchets sont parfois aussi dangereux que des déchets atomiques, eux, beaucoup plus surveillés : mais a-t-on pensé à ce qui se passerait en cas d'accident routier qui déverserait des tonnes et des tonnes de produits toxiques dans un village, un champ, une rivière ?

Quelques pincées de dioxine constituent une dose capable de tuer des centaines de personnes, et les poids-lourds peuvent se renverser (se souvient-on de l'accident du camping espagnol?). Or, il est patent qu'à tous les niveaux de responsabilité, on entendait véhiculer les fûts de Seveso en eatimin. L'emballage était conçu pour que ces fûts résistent à une température d'environ 800-900 °C, soit celle d'un incendie, et qu'ils puissent tomber sans s'ouvrir d'une hauteur égale à celle d'un fût. Et si le camion était tombé dans un ravin? M. Noë nous a avoué qu'il avait décidé, en juillet 1982, que les déchets devaient être acheminés à

leur destination finale à la fin d'août, au moment des vacances, alors que les Italiens se souciaient plus de leurs loisirs que de l'environnement. At-il songé qu'entre le Ferragosto (le Quinze-Août italien) et la rentrée de septembre, le trafic routier de la péninsule double d'intensité?

Sans doute est-ce la raison pour laquelle la Mannessmann-Italiana rechigne à assurer le transport à cette période, alors que la cargaison est prête. Le 30 août, M. Noë et des représentants des autorités italiennes, de la Mannessmann-Italiana, de Givaudan et d'ICMESA se réunissent. La Région de Lombardie s'impatiente i il faut que les fûts partent le plus vite possible. Le représentant de la Mannessmann-Italiana demande à s'absenter quelques minutes pour donner un coup de téléphone, puis accepte de faire effectuer le transport tant désiré quelques

jours plus tard, donc début septembre.

Son interlocuteur était M. Paringaux, qui propose une solution intermédiaire : son dépôt de St-Quentin. Il assure aussi que le dépôt final sera conforme aux prescriptions. Il y a donc toutes les raisons de croire que tous les participants savaient que les fûts étaient à St-Quentin, pendant les semaines où les autorités françaises, allemandes et, on le suppose, italiennes, cherchaient partout ces fameux fûts, « Nous savions que c'était bloqué à St-Quentin », avouera par la suite M. Noë. Qu'espéraient-ils donc? Que " quelqu'un " viendrait enlever ces fûts pour les acheminer à Schönberg (Jolie-Montagne!), où leur piste se perdrait.

Sixième anomalie : pendant près d'un mois, des autorités administratives italiennes, c'est-à-dire le representant de la Région de Lombardie à la réunion du 30 août, un ancien senateur italien occupant un poste administratif, et des representants de trois grandes tirmes ont berne l'opinion francaise et internationale en laissant les recherches s'égarer. Et cela s'est fait jusqu'ici en toute impunité. Il parait, selon un juge français, que le mensonge est un peche, mais non un delit...

Le 10 septembre, le camion de la TRAJORA affrêté par M. Paringaux pour le compte de la SPELIDEC, par l'intermédiaire de la SATM, commissionnaire en transports (toujours plus d'intermédiaires), franchit la frontière française à Vintimille, non pas anonymement, mais escorté par trois ou quatre voitures, dont tenons-nous hien, une voiture de la police italienne. Dans ces voitures, M. Noé et deux de ses cullaborateurs, deux représentants de Givaudan et deux de la Mannessmann-Italiana. Un tel cortège eût du pour le moins attirer l'attention des Douanes, même si le document nécessaire au transit, le T2, était correctement établi (¹).

Mais, le 19 octobre, les Douanes, pressées de questions par le ministère français de l'Environnement, déclareront ne rien avoir vu passer. Sans doute passe-t-il beaucoup de camions à Vinti-

Le transport, en revenche, n'était pas réglementaire, puisqu'il n'était pas déclaré comme "matières dangereuses", le camion ne portant aucun panneau rectangulaire orange.

mille, mais ils ne sont pas tous suivis d'un cortège comparable à celui qui distingua le camion de la TRAJORA. Peut-être le ministère a-t-il demandé aux Douanes s'il était passé une cargaison venant de Seveso, alors que, sur la facture pro forma, ce n'est pas le nom de Seveso qui figure, mais celui de Meda, commune voisine où se trouve l'usine ICMESA, ce qui expliquerait que les Douanes aient répondu par la négative. Mais tout de même, sur la facture en de TCDD ou tétrachloro-dibenzo-p-dioxine. Singulière absence de méfiance de la part des Douanes.

Septième et hultième anomalies : un gouvernement européen se debarrasse dans le territoire d'un autre gouvernement, ami de surcroît, de produits qu'il estime trop dangereux pour lui, et, non seulement il n'en souffle mot à l'ami, mais encore il joue les grandes muettes alors que l'affaire entièvre l'opinion. De plus, les astuces administratives, formulaires et autres, permettent de faire passer tranquillement des produits dangereux sans que les Douanes s'en avisent ou en aient souvenance.

Une fois sur le sol français, le camion de la TRAJORA s'évapore. On sait qu'il est passé par Marseille, ce qui est singulier, juisque l'autoroute lui permettait de gagner directement Aixen-Provence; pourquoi ce détour? Et pourquoi sur le T2 publié par Le Canard Euchainé figure comme lieu de destination Port-de-Bouc, près de Marseille! M. Paringaux a-t-il songé à embarquer les fûts sur un bateau? Ce n'est pas impossible, puisqu'il connaît bien les armateurs et qu'il est vice-président d'un club réservé à des personnalités du transport, le Propeller's, qui possède justement un hangar à Pot-de-Bouc. Ou bien y avait-il dans ce détour des circontances propices à une substitution de fûts!

Nous avons reconstitué l'itinéaire de ce camion ; il a séjourné, semble-t-il, une fin de semaine sur un parking de la TRAJORA, à St-Martin-du-Fresne, dans l'Ain, avant de rejoindre St-Quentin, dans l'Aisne, où il sera déchargé dans l'entrepôt de l'usine Naftank, 106, rue de la Fère, par le chauffeur. M. Bernard Pélisson, et l'employé intérimaire de M. Parini aux, M. Jean-Michel Quignon. M. Quignon assurera le dédouanement auprès de Gondrand Frères, transitaire agréé par les Douanes. Mais le bordereau de dédouanement ne sera rempli que le 17 septembre et ne recevra le cachet des Douanes que le 20. C'est peut-ètre un peu long, mais enfin.

le 20. C'est peut-être un peu long, mais enfin.
De là, les fûts devaient gagner Schönberg. On
attend impatiemment, en Italie, les autorisations
de l'Allemagne de l'Est. La Région de Lombardie presse de questions la Mannessmann-Italiana.
Mme Merzagora assure M. Noë, qui nous l'a
confié, que les déchets devaient franchir deux
frontières, celle entre la France et l'Allemagne de
l'Ouest et celle entre ce pays et l'Allemagne de
l'Est. Les autorisations étaient longues à délivrer

C'est à partir de là que les Italiens se prennent les pieds dans l'écheveau de tissé combinazioni. Version de M. Noë : vers le 12 octobre, la Mannessmann-Italiana lui annonce que les 41 fûts

sont arrivés « à bon port »; sausse nouvelle. puisque les fûts ne sont qu'à St-Quentin, qui, théoriquement, doit être seulement un lieu de transit. C'est alors que, sur les recommandations de M. Noë, le président du Conseil régional de Lombardie, M. Giuseppe Guzzetti, annonce qu'au total 2 200 kg de déchets ont quitté l'IC-MESA le 10 septembre, par la route, à destination d'un pays étranger qu'il avoue ne pas connaître. Or la cargaison pesait, avec les conteneurs. 6,555 t. De l'embrouille, on passe carrément au mensonge : selon sa déclaration, M. Guzzetti affirme qu'il a reçu une attestation écrite de Givaudan lui garantissant que les déchets avaient été enterrés dans un dépôt de matières toxiques non nucléaires situé, pour plus de précisions, dans un sol argileux, donc imperméable. Sans doute M. Guzzetti est-il dupe : il parle sur la foi de la Mannessmann-Italiana et de Givaudan, qui ont tous deux menti (de bonne ou mauvaise foi ?).

Lu rumeur s'enfle, court et vole : le 16 octobre, elle laisse croire que les déchets sont en République démocratique allemande. On sait toutefois que les déchets ont franchi la frontière à Vintimille.

A Paris, le ministère de l'Environnement, à qui les Douanes n'offrent aucune piste, est bien embarrassé; il n'est même pas sûr que la dioxine ait réellement transité par Vintimille, et il déclare qu'il n'a été saisi d'aucune demande officielle de la part de Givaudan, de Hoffmann-La Roche ou de leurs mandataires. On ne voit pas quelle demande auraient pu faire ces gens, qui restent toujours muets tandis que le ministère interroge les Directions interdépartementales de l'industrie; responsables des décharges en France, France-Déchets, qui exploite la plupart des grosses décharges, et Pec-Engineering, qui possède TREDI. Questions sans réponse.

Quand l'Allemagne de l'Est assure qu'elle n'a pas reçu les déchets, la confusion atteint son comble. Par l'intermédiaire des Relations extérieures, l'Environnement télégraphie aux autorités italiennes. En vain, semble-t-il. M. Noe ne se souvient pas de St-Quentin, la Mannesmann-Italiana, Givaudan, Hoffmann-La-Roche, ICMESA, non plus, Mieux : le 4 novembre, M. Paringaux, dont les pouvoirs publics ne connaissent pas encore le rôle à l'époque, rêdige une attestation dans laquelle il affirme que les déchets ont bien été entreposés comme prévu et selon l'accord de la Badische Ruckstandsbeseitigung, la firme qui devait à l'origine se charger des déchets.

Le 6, il semblerait qu'il y ait eu à Marseille une entrevue entre M. Paringaux, la Mannessmann-Italiana et la Région de Lombardie, mais cela n'est pas vérifié. On imagine les têtes qu'ils devaient faire : et si les déchets ne pouvaient pas parvenir à Schönberg? Quelques jours plus tôt, M. Paringaux avait informé M. Quignon qu'il recevrait sans doute « de la visite » et qu'il fallait déménager les fûts. Animé d'une ténacité à laquelle il faut rendre hommage, il espérait jusqu'au bout, jusqu'à fin mars, peu avant son arrestation, qu'ils parviendraient à Schönberg.

(suite du texte page 137)

SEVESO

ismire de la page 131

C'est alors qu'il nous déclara qu'il ne révélerait la destination que dans 10 ou 20 jours. Peut-être a-t-il même essayé de régler l'affaire depuis sa prison, car telle est sa persévérance.

Sans doute tout ce monde n'a-t-il menti que par anticipation. Chacun espérait que la dioxine arriverait quand même à Schönberg et, n'est-ce pas, pensait trop comme si c'était fait.

Neuvième anomalie : à aucun moment, et du haut en bas de l'echelle des responsabilités, il semble que personne n'ait pris clairement conscience de la nature dangereuse des déchets, du caractère perilleux de leur transport, des risques inherents à leur enfouissement ou destruction. Les responsables ont agi comme s'il s'agissait d'une cargaison de sardines avariées ou de biscuits à la cuiller gâtes, parce que la législation en place n'est pas efficace. La preuve en est qu'à sa conférence de presse du 1º juin 1983, M. Paringaux déclare sans soureiller que ses 41 fûts étaient « totalement inoffensifs », et que l'accident originel de Seveso n'a provoqué que des chloracnés, - seulement des chloraenés, on ne meurt pas de chloraenés ». Et de parler, bien sur, d' hystérie collective ». Révérence parler, ou bien M. Paringaux galèje, ou bien il est ignorant de la formidable toxicité de la dioxine. Peut-être faudra-t-il informer les responsables de déchets industriels sur les toxicités des déchets qu'ils ont à charge d'évacuer; il faut qu'il y ait une loi là-dessus. Et, par la même occasion, on pourrait aussi donner des cours du soir à quelques directeurs de sirmes industrielles, qui, peut-être sincèrement, ignorent les dangers des déchets que produisent leurs usines, ou bien les sous-estiment. N'importe qui peut, en l'état actuel des choses, ignorer les toxicités possibles de tel ou tel type de déchets. empoisonner des populations entières et s'en tirer avec une amende pour non-conformité des locaux, des conteneurs ou une autre faute technique de

ce genre. Evidemment, M. Paringaux conclut que toute l'affaire a été artificiellement battue en boue, sinon en neige, par les journalistes, qu'il qualifie d'ignobles. Aucun sens de l'information ne semble avoir percé en lui. Il a simplement été la proje de plumitifs en quête de sensationnel; sans eux, les déchets seraient arrivés à Schönberg et on n'en saurait rien. Jusqu'au 10 décembre, l'administration française est dans le brouillard. C'est le jour où les Douanes retrouvent fort à propos le T2 sur lequel figurait l'adresse de la SPELI-

DEC de M. Paringaux à St-Quentin.

Passons sur le délai de quelque deux mois mis à retrouver ce T2. Ce qui est plus curieux est que le ministère des Relations extérieures, sans doute informé par l'Italie, avait adressé dans le courant du mois de novembre une lettre au cabinet du ministre de l'Environnement, lui précisant le trajet du camion, sur lequel figurait bien le nom de St-Quentin. Bizarrement, tout le monde semble avoir oublié cette lettre. On eut pu gagner près d'un mois en allant enquêter à St-Quentin. Chaque jour comptait, ou du moins eût compté, car le 8 novembre, M. Paringaux, ou quelqu'un se faisant passer pour lui, avait loué une camionnette 19 chez Europear pour transporter les fûts dans la grange de MM. Droy, à Anguilcourt, village où M. Quignon a passé toute son enfance.

Plus curieux encore est le fait qu'un T2 en bonne et due forme ait bien été délivré à M. Paringaux (qui clame par ailleurs que l'administration et le ministère de l'Environnement étaient parfaitement au courant de l'entrée des déchets en France). S'il fallait l'en croire, et l'on peut toujours accorder à tout le monde le bénésice de la bonne soi, il aurait été victime d'une "machination'

Mais peu importe l'épisode lui-même et la contingence de l'affaire des fûts : la preuve est faite aussi, sur la foi du T2, qu'à un niveau ou l'autre de l'administration, on n'a pas mesure le danger de la dioxine. C'est l'une des plus graves carences qui soient apparues dans cette affaire : il y a très peu de gens scientifiquement informés dans l'administration. Il faudrait mettre des toxicologues à certains postes, diffuser des bulletins et, qui sait, informer certains ministres dont les carrières ne sont pas basées sur leurs connaissances scientifiques, afin que l'on mesure enfin, à l'échelon national, et non plus par hasard, les risques des déchets toxiques. Il est dommage d'avoir du attendre l'affaire des fûts de Seveso pour décider enfin de renforcer la législation française en matière de déchets industriels.

Dixième anomalie : le manque de cohesion entre les administrations françaises. Les Douanes mettent un temps fou à retrouver un document clef, le ministère de l'Environnement ne se soucie pas de la piste offerte par le ministère des Relations exterieures...

Le vendredi 10 décembre, fin de semaine, mais quand même, en fin d'après-midi, la Direction interdépartementale de l'industrie, à Amiens, est alertée de la découverte du T2. La gendarmerie aussi; elle fera des rondes pendant quelques jours. Des ingénieurs des Mines se rendent le soir à St-Quentin et visitent l'entrepôt de la SPELI-DEC à la lumière de lampes de poche. Il y a bien là des fûts, dont certains viennent d'Italie, mais ils contiennent des matériaux souillés par du pyralène, liquide huileux utilisé comme isolateur dans les transformateurs électriques. Évi-demment, "les" fûts ne sont plus là. Le même 10 décembre, M. Paringaux est entendu à Marseille par les Douanes; il s'engage à révêler les détails de l'affaire dès que « les vagues » (encore légères à cette époque) soulevées par les méchants journalistes seront retembées. C'est sans doute aussi la teneur de sa déclaration à la Direction interdépartementale de l'industrie (DII) d'Amiens, qui se contente de l'interroger par téléphone.

Le 14 décembre, un responsable de Hoffmann-La-Roche vient de Bâle pour s'assurer que les fûts restant dans le hangar de la SPELIDEC ne sont pas ceux de Seveso. Histoire de montrer qu'ils s'intéressent quand même au sort de ces

isuite du texte poge [46]

SEVESO

matte de la page 1371

füts. Le 13, un notaire italien. Me Federico Guasti, vient certifier l'opération d'élimination sur la base de l'attestation du 4 novembre. C'est aussi beau que du Molière, cet intermède. Le 17. la DII dresse procès-verbal à l'encontre de M. Paringaux, A Anguilcourt, MM. Droy voudraient récupérer leur grange, mais M. Quignon leur explique que, ayant un pied dans le platre. il ne peut pas assumer de travaux de force.

Le 12 février seulement (comment expliquer cette lenteur?), le procès-verbal à l'encontre de M. Paringaux est transmis au tribunal de St-Quentin, qui se voit officiellement saisi de l'affaire : les charges portent, non sur la dioxine italienne, mais sur le stockage de pyralène sans autorisation dans l'atelier de Naftank.

Le 25 mars, notre numéro d'avril est mis en vente. L'affaire, qui cheminait sous terre, est portée au grand jour. Scandale. Mme Bouchardeau, qui prend ce jour-là ses fonctions de secrétaire d'État à l'Environnement, trouve le dossier sur son bureau. Réunion extraordinaire à l'Hôtel Matignon. Autre réunion extraordinaire à Bâle des dirigeants de Hoffmann-La-Roche, dont le PD-G rentre en hâte des Etats-Unis. Plus moyen de noyer le poisson. M. Paringaux est entendu par la justice et inculpé dès le lendemoin. Il aura fallu plus de six mois pour que les gouvernements s'éveillent.

Pendant les deux mois d'incarcération, M. Paringaux se taira. Etonnant silence que l'on ne sait à quoi attribuer. A la parole donnée ? A qui, puisque les fûts n'étaient pas arrivés à Schönberg et qu'ils étaient sous sa responsabilité à Anguilcourt ? Espérait-il l'impunité en échange d'informations? Espérait-il quand même faire évacuer toute la cargaison? Et les 2,2 i de déchets, ou plutôt 6,5 t emballage compris, représentent-elles le total des déchets dont il avait responsabilité Car après tout le contrat portait sur 150 t... N'y avait-il vraiment que 2,2 1? Sur certains docu-ments, on parlait de 10 t contenues dans les rencteurs.

Qu'a dit au juste M. Paringaux à la justice, entre 12 et 14 h. qui justifia sa relache? Il a certainement révélé (ou confirmé?) où se trouvaient les fûts, mais est-ce tout? Et comment donc le quotidien allemand Die Welt a-t-il pu, à des centaines de kilomètres de la révéler, deux heures seulement (à 16 h) après l'entretien de M. Paringaux avec la justice, l'endroit exact ou se trouvaient les fûts? Informé par le ministère de l'Intérieur allemand? Ou bien par la Mannessminn allemande, dont la réputation était entachić par l'affaire? Pourquoi Die Welt a-t-il affirmé que le gouvernement français savait

depuis longtemps où étaient les fûts? Si c'est vrai, comment cela se fait-il que l'on ait attendu si longtemps pour aller les chercher? Nous avons bien fini nous-mêmes, à la suite de notre propre enquête (et. soyons francs, d'une coïncidence). par découvrir la cachette d'Anguilcourt; mais comment expliquer que la police et la justice, avec les moyens dont elles disposent, ne l'aient pas trouvée plus tôt! Pourquoi M. Paringaux déclare-t-il : - On m'empêche de parler, il y a encore des lettres de cachet. « ? Pourquoi enfin tous ces relents de secret, alors que c'est le secret qui a fait fermenter l'affaire? Comment laisse-ton les responsabilités se diluer ainsi ?...

Aucun journaliste, et certes pas nous non plus. ne veut la mort du pêcheur; seulement son repentir et l'assurance qu'il n'y aura pas une autre affaire Seveso. M. Paringaux, M. Noë, Mior Merzagora, Givaudan, la Mannessmann-Italiana et la maison-mère, Hoffmann-La-Roche, et les intermédiaires de tout poil (2) qui ont servi de comparses, pourraient apparaîtré sur scène après la chute du rideau sur le dernier acte et chanter en chœur, contrits et émouvants, qu'ils ne recommenceront pas ; on serait tenté de les

croire, on applaudirait presque.

Maintenant que le rideau est vraiment tombé.

il est permis de se demander si, dans tout le drame, un élément essentiel n'a pas été occulté, plus ou moins savamment : c'est que Hoffmann-La-Roche, au lieu d'éliminer 150 1 de déchets. ne se sera vu contraint que d'en éliminer 6,5 ! Les autres resteront finalement en Italie, où ils seront enterrés dans une des grandes fosses creusées sur place... Voilà qui laisse quand même réveur et qui doit représenter bien des économies. N'aurait-on pas focalisé volontairement l'attention du public sur quelques malheureuses tonnes. pour ne pas avoir à rendre compte des 143,5 autres ?

L'ennui est que cela peut recommencer demain, Imaginez qu'un petit groupe de terro-ristes l'abrique une petite bombe "sale" bricolée. Qu'il la sasse véhiculer à travers l'Europe par des convoyeurs, entreposer dans une école désaffectée de La Quene-en-Brie ou d'Issy-les-Moulineaux. On s'en aviserait trois, quatre mois plus tard. Tout le monde la chercherait, beaucoup sauraient, tout le monde se tairait, les responsabilités seraient diluées. Un convoyeur serait arrêté, refuscrait de parler, par peur, par exemple, d'avoir "des ennuis". Puis la bombe exploserait à la suite de l'envahissement de l'école par des rats friands de cables électriques.

Il peut y avoir encore beaucoup d'affaires de ce genre.

Jacqueline DENIS-LEMPEREUR

⁽²⁾ Dont la mysiérieuse société Wadir, intermédiaire fantante entre la Manuscommultaliant et la SPELIDEC

8° Réponse de Mme Bouchardeau à la fédération de l'Aisne du PSU

21 juillet, La Voix du Nord

La sédération de l'Aisne du Parti socialiste unissé avait adressé le 31 mai une lettre ouverte au secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Mme Huguette Bouchardeau a pris le temps de la réslexion puisqu'elle vient de répondre par lettre en date du 6 juillet...

Ce courrier, adressé à Mme Jacqueline Labrosse n'apporte aucun élément nouveau, tout au plus a-t-elle le mérite de résumer l'action du ministère de l'Environnement dans cette affaire et de préciser sa position.

 J'avais bien reçu votre lettre ouverte du 31 mai relative à l'affaire de la dioxine d'Hoffmann - La Roche.

Je ne voulais vous répondre qu'une fois en possession des informations nécessaires sur chacun des points que vous avez soulevés. Bien entendu, j'avais en revanche veillé tout au long de cette affaire à rendre publiques, immédiatement et complètement, toutes les démarches que j'ai conduites : vous savez l'importance que j'attache à mettre fin aux pratiques de secret qui sont d'ailleurs pour l'essentiel à l'origine du dossier des quarante et un fûts.

La dioxine est un des produits les plus toxiques que l'on puisse rencontrer. Qu'il s'agisse de son apparition comme impu-reté dans la fabrication du trichlorophénol ou, de sa production en quantités plus importantes dans des réactions accidentelles comme celle survenue en 1976 à Seveso, dans tous les cas, il est important d'assurer une protection effective des travailleurs, des populations et de l'environnement. je suis persuadée que, si les quarante et un fûts d'Hossmann La Roche avaient été laissés à l'abandon pendant plusieurs années, leur corrosion finale aurait pu entrainer des dangers graves. Il est cependant exact que la qualité du conditionne-ment et l'impossibilité d'ouvrir le fut intérieur sans l'extraire

du fût extérieur exclusient qu'un stockage temporaire puisse présenter quelque danger que ce soit. Vous comprendrez que seule cette certitude a rendu possible de les faire évacuer, sans précautions particulières, par l'armée, d'Anguilcourt-le-Sart vers Sissonne,

Un membre de mon cabinet avait dès le 19 mai donné toutes les assurances qu'il demandait au maire d'Anguil-court-le-Sart. Michel Mousel a de même tenu à rencontrer personnellement les élus de Sissonne lorsqu'il s'est rendu au camp militaire.

Vous m'interrogez également sur le cas de M. Bernard Paringaux. Vous n'ignorez pas que, bien que sa détention préventive ait cessé, il demeure inculpé pour plusieurs infractions aux lois relatives à la protection de l'environnement. Cela dit, je n'ai pas de « position » particulière à son égard : c'est maintenant le problème de la justice et non le mien. Je me réjouis que la justice soit réellement indépendante dans notre pays et je salue la compétence et l'efficacité qu'a déployées dans cette affaire M. Régis Vanhasbrouck, juge d'instruction à Saint-Quentin.

Quoi qu'il en soit de M. Pa-ringaux, il m'apparaît essentiel qu'on ne se trompe pas d'inter-locuteur; j'ai à de nombreuses reprises dit que pour moi c'est le producteur des déchets qui est responsable de l'élimination des résidus de ses usines, qu'il l'assure directement ou fasse appel à des sous-traitants. Ce point, qui est à mes yeux fondamental, et qui rejoint au fond l'intérêt des industriels euxmêmes, est une des idées majeures que j'ai développées au Conseil des ministres européens de l'Environnement. Il sous-entend également les mesures que j'ai fait adopter par le Conseil des ministres le 11 mai dernier, en vue de prévenir le renouvellement de telles affaires et de mettre sin aux pratiques de clandestinité que j'ai constatées dans de nombreux aspects des problèmes de déchets ».

CONTEXTE GENERAL

1º Bonn rappelle qu'il reste 150 tonnes de terre contaminée par la dioxine à Seveso

13 juin, AFP, Bonn, 16 h. 15

. - QUELQUE 15D TONNES DE TERRE CONTAMINEE PAR LE NUAGE DE DIOXINE, LORS DE L'EXPLOSION SURVENUE EN JUILLET 1976 A SEVESO, DANS L'USINE ICMESA, SONT TOUJOURS ENTREPOSEES DANS LA REGION (PROCHE DE MILAN). C'EST LE MINISTERE QUEST-ALLEMAND DE L'INTERIEUR QUI L'AFFIRME LUNDI, EN REPONSE A LA QUESTION D'UN DEPUTE LIBERAL (FDP), M. TORSTEN WOLFGRAMM (CIRCONSCRIPTION DE GOETTINGEN), QUI DEMANDAIT SI LES 41 FUTS RETROUVES EN FRANCE REPRESENTAIENT LA TOTALITE DES DECHETS DE SEVESO.

DANS SA REPONSE, LE MINISTERE DE L'INTERIEUR EXPLIQUE QUE, LORS DE LA CATASTROPHE DE SEVESO, LA TERRE DES ENVIRONS DE L'USINE AVAIT ETE CONTAMINEE. IL AJOUTE QU'A SA CONNAISSANCE CES 150 TONNES DE DECHETS N'ONT ETE NI RETRAITEE NI ENLEVES.

2° Le procès de Seveso

a) Nouvelle reprise, nouvel arrêt : mort subite du procureur

17 juin, AFP, Monza, 20 h. 43

I - LE PROCES DE CIMA CADRES DE L'USINE CHIMINUE L'ONISE FURQUEE GIRACDAUS-OFFMAN LA ROCHE DE GEVESO HITALIE DU HURI D'UN DE NUASI DE DIOXINE TOXIONS BIETAIT EIHAPPE EN UNILLET 1971 À RESTLE VINDREDL DEVANT LE TRIBUNAL DE MONZAY PRES DE MILLAN.

LE PROCES AVAIT ETE RENVOYE UNE PREMIERE POIS A SCH QUVERTURE LE 16 AURS.

À LA SUITE D'UNE DEMANDE DES AVOCATS DE LA DÉFENSE DUI DESIRAIENT VEGLES À
L'AMIASLE LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE CONTENTIEUX AVEC LES PARTIES
CIVILES. IL AVAIT ETS A NOUVEAU RENVOYE LE 11 MAI EN RAISON D'UNE GREVE DES
MEMBRES DU BARREAU DE MONZA.

LES ACCUSES ETAIENT ABSENTS DU TRIBUNAL DE MONZA VENDREDI. UNE GRANDE PARTIE DE L'AUDIENCE À ETE CONSACREE À L'ENRECISTREMENT DE NOUVELLES CONSTITUTIONS DE PARTIES CIVILES, UNE CENTAINE AU TOTAL TANDIS QUE LES AVOCATS DE LA SOCIETE GIVAUDAN ANNONCAIENT LA CONCLUSION FAVORABLE DE LEURS À ESOCIATIONS AVEC UNE TRENTAINE D'AUTRES PARTIES CIVILES.

LE SECONDE AUDIENCE DE CETTE TROISIEME SESSION, INITIALEMENT PREVUE SAMEDI, À ETE REPORTEE EN RAISON DU DECES SOUDAIN DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE MONZA.

18 juin, Le Monde : Seveso, la guigne

Le procés des ding responsables de l'accident de Seveso serbit-il, comme les fameux quarante et un fûts de déchets, marqué par la guigne ? Reporté une première fois le 18 avril à la suite d'un afflux de nouveaux plagnants, remis une deuxième fois le 11 mei à cause d'une grève des avocats, voici que, à peine ouverte le 17 juin, l'audience du tribunal de Monza à été suspendue jusqu'au 20 juin à la suite du décès accidentel d'un médistrat.

Ce qui n'a pas empêché quelque cent cinquente nouveaux plaignants de s'ajouter aux deux cents dejà inscrits an avril et en mai.

Pour peu que lés élections législatives italiennes s'en môlent, voila un procès qui risque de durer... si toutefois il commence un jour,

b) Nouvelles demandes présentées à la reprise

20 juin, AFP, Monza, 22 h. 46

, - A LA DEUXIEME AUDIENCE DU "PROCES DE LA DIOXINE", QUI A REPRIS LE 17 JUIN A MONZA (PRES DE MILAN), LE TRIBUNAL A DECLARE LUNDI RECEVABLES LES QUELQUE DEUX CENTS PARTIES CIVILES QUI S'ETAIENT CONSTITUEES AU COURS DES DERNIERS JOURS.

CING CADRES DE L'USINE CHIMIQUE ICMÉSA (GROUPE GIVAUDAN-HOFFMAN LA ROCHE)

DE SEVESO (ITALIE DU NORD) SONT JUGES DEPUIS LE 18 AVRIL DEVANT LE TRIBUNAL DE
MONZA (PRES DE MILAN) POUR NEGLIGENCES AYANT ENTRAINE L'EMANATION D'UN NUAGE
TOXIQUE DE DIOXINE EN JUILLET 1976, RAPPELLE T-ON.

LE PROCES, AJOURNE A DEUX REPRISES, A REPRIS VENDREDI DERNIER. LORS DE L'AUDIENCE DE LUNDI, L'AVOCAT ANTONIO MUCCIARELLI, QUI DEFEND LES INTERETS DE LA FIRME ICMESA, A MULTIPLIE LES OBJECTIONS JURIDIQUES A LA PRESENTATION DE MOUVELLES PARTIES CIVILES.

CELA N'A CEPENDANT PAS EMPECHE LE TRIBUNAL DE FAIRE DROIT AUX DEMANDES PPESENTEES, 116 PAR D'ANCIENS EMPLOYES DE L'ICMESA, 45 PAR DES PERSONNES SE PLAIGNANT DE LESIONS ET 44 PAR DES FAMILLES QUI ESTIMENT AVOIR SUBI UN PREJUDICE MATERIEL.

21 juin, ACP, Monza, 15 h. 20

Quatre-vingts nouvelles demandes d'indemnités deposées au "Procés de Sevéso" ont été rejetées par le juge charge de l'affaire, qui a néanmoins précisé que les demandes des travailleurs de l'usine -une centaine- pourraient, pour leur part, être examinées par la cour.

Le juge Cesare Di Nunzio a declaré tard lundi soir que les nouvelles demandes d'indemnisation déposées par des personnes qui ont déjà accepté un réglement avec la société suisse Givaudan, ne pouvaient être considérées comme légitimes. Le juge a également rejeté les plaintes des groupes écologistes.

Un porte-parole de la société Givaudan, propriétaire de l'usine de Seveso, a précisé que ces mesures concernaient environ 80 demandes d'indemnisation.

La société Givaudan a déjà versé l'équivalent de 110 millions de dollars (environ 760 millions de F.) à la région lombarde, et a indemnisé 25.000 personnes et trois communes.

c) Retour sur les jours suivants la catastrophe

AFP, Monza, 2 juillet, 1 h. 42, 1 h. 44

MILLIARDS DE LIRES (24 MILLIONS DE F) QUE LA SOCIETE HOFFMANN LA ROCHE LUI AVAIT PROPOSEE A TITRE DE DOMMAGES ET INTERETS POUR LE DESASTRE ECOLOGIQUE DE LA DIDXINE, SUPVENU LE 10 JUILLET 1976, CETTE REVELATION A ETE FAITE PAR LE MAIRE ACTUEL DE SEVESO, M.GIUSEPPE CASSINA, LORS DE SA DEPOSITION VENDREDI À MONZA AU PROCES INTENTE A CING DIRIGEANTS DE L'USINE ICMESA ET DE LA SOCIETE GIVAUDAN (DU GROUPE HOFFMANN LA ROCHE).

MAIS C'EST EN FAIT SUR LES JOURS MEMES DE LA CATASTROPHE ET SUR LES LENTEURS À AVERTIR LA POPULATION QUE LE TEMOIGNAGE DE SON PREDECESSEUR, M.FRANCESCO ROCCA, MAIRE DE 1970 À 80, À ETE PARTICULIEREMENT SAISISSANT. LES DIRIGEANTS D'ICMESA N'AVERTIRENT LE MAIRE DE LA CATASTROPHE QUE LE JOUR SUIVANT, "SANS FAIRE AUCUNE ALLUSION À LA DIOXINE", À AFFIRME M.ROCCA.

"ILS SE BORNERENT, A-T-IL AJOUTE, A ME DIRE DE PREVENIR LES HABITANTS DE LA ZONE DE NE PAS MANGER NI DE TOUCHER LES FRUITS ET LEGUMES CULTIVES AUTOUR DE L'USINE".

CING JOURS PLUS TARD, LE 15 JUILLET, LE DIRECTEUR D'ICMESA, M. HERWIG VON ZWHEL (L'UN DES ACCUSES) CONSEILLAIT, SELON M.POCCA, D'ATTENDRE AVANT D'EMPLOYER LA CORTISONE POUR SOIGNER LES HABITANTS ATTEINTS D'AFFECTIONS EPIDERMIQUES, CAR ON NE CONNAISSAIT PAS ENCORE L'AGENT PATHOGENE.

..- CE N'EST QUE DIX JOURS PLUS TARD, LE 20 JUILLET "QUE NOUS FUMES INFORMES QUE LA SUBSTANCE TOXIQUE ETAIT LA DIOXINE", A PRECISE M.ROCCA, ET QUE LE PROFESSEUR GIUSEPPE REGGIANI, RESPONSABLE DES RECHERCHES DU GROUPE HOFFMANN LA ROCHE, DECLARA POUR LA PREMIÈRE FOIS QU'IL SERAIT OPPORTUN D'ELOIGNER LA POPULATION.

IL FALLUT ATTENDRE TOUTEFOIS LE 24 JUILLET POUR QUE L'ORDRE D'EVACUATION SOIT DONNE, PLUSIEURS REUNIONS AVEC DES RESPONSABLES SANITAIRES DE LA ZONE ET DE LA REGION AYANT ETE NECESSAIRES POUR EN PRENDRE LA DECISION, A AJOUUTE M.ROCCA, EN REPONSE A UNE QUESTION D'UN AVOCAT DE LA PARTIE CIVILE.

TEMOIGNAGE ENFIN DE L'OUVRIER MEME QUI, LE 10 JUILLET ENTRE 5H ET 5H30 03 - 3H30 GMT) BLOQUA LA REACTION CHIMIQUE DANS LE REACTEUR DE L'ICMESA, AVANT DE QUITTER L'ETABLISSEMENT.

"J'A1 FAIT SEULEMENT CE QUE ME DISAIT LE CHEF DE SERVICE ANTONIO AIELLO, A INDIQUE MARIO CORBISIERO. JE NE SAVAIS RIEN DES DANGERS EVENTUELS QUE POUVAIT PRESENTER L'INTERRUPTION DU CYCLE CHIMIQUE". IL NE TRAVAILLAIT, A CE POSTE, PRECISE-T-IL, QUE DEPUIS TROIS MOIS.

UN AUTRE QUVRIER, EPIFANIO CINCOTTA, A EXPLIQUE QUE LES MUANTITES DE PRODUITS CHIMIQUES AVAIENT ETE AUGMENTEES LORS DES DERNIERES OPERATIONS, 2.400 KG DE TETRACHLOROBENZOL AU LIEU DE 2.000, 1.200 KG DE SOUDE CAUSTIQUE AU LIEU DE 1040, ET QUE LE CYCLE CHIMIQUE AVAIT ETE ALLONGE DE HUIT A DIX HEURES.

LE PROCES A ETE AJOURNE AU 4 JUILLET.

3º Herfa-Neurode : Au coeur de la plus grande poubelle d'Europe

3 juillet, Le Monde

Hería Neurode (Hesse). —
Alignés comme à la parade sur
leurs palettes, les fûts de
200 litres forment un mur de
métal bariolé où, dans l'éclair des
projecteurs, on distingue des indications: «SAG OB», «PEC 001»,
etc. Lorsque les galeries de mine
le permettent, les fûts sont
entassés sur deux ou trois hauteurs, à ras-des parois de sel jadis
raclées par les haveuses et
aujourd'hui plus étanches que le
béton.

Av.700 mètres sous terre, au milieu d'une couche de sel de 300 mètres d'épaisseur déposée par la mer il y a 250 millions d'années, les galeries sont plus sûres que le plus solide block-haus! Car si le sel a subsisté après tant d'années; c'est que l'eau n'a pu s'y infiltrer. Le gisement de sel est en effet protégé, entre autres, par une couche d'argile, rigoureu-sement imperméable. Même les coulées de basalte qui se sont frayé un chemin jusqu'à la surface (il y.a 15 millions d'années) n'ont pu détruire la belle ordonnance des strates. Les mines de sel de Herfa-Neurode sont garanties étanches par le temps et la géologie. Un écrin de cristaux pour les déchets.

Tous ces fûts, en effet, ne contiennent que des sous-produits inutilisables. Dans son usine de retraitement de la Hague (Manche) la France reçoit des déchets nucléaires du monde entier. Dans ses mines désaffectées de Herfa-Neurode; la société allemande Kali-und Salz (Potasse et Sel) entrepose les déchets chimiques solides — de toute l'Europe. C'est là que, normalement, auraient du

aboutir les fameux fûts de Seveso. Mais le gouvernement du Land de fresse, auquel sont soumises toutes les demandes de mise en décharge, a refusé l'opération. Les déchets étrangers, en effet, requiérent une licence d'importation qui, pour être accordée.

• tien: compte des implications politiques », comme le précise une note de service de M. Gunnar Johnsson, l'un des responsables de Kali und Salz.

En fait, les fats livrés rouillés ne . bougent . plus une fois en place au fond de la mine. Toute oxydetion cesse. Quant aux déchets proprement dits, d'où sont impitoyablement exclus les produits liquides, gazeux, inflammables, explosifs ou radioscuifs, ils devienment inertes et entrent dans une sorte d'hibernation. Ils n'en sortiront que si on vient les rechercher, ce qui arrive parfois à la suite d'un contrôle ou parce que le client sournisseur à trouvé un moyen pour les réutiliser. Lorsqu'une galerie est pleine, on la ferme d'un mur de brique léger - qui peut néanmoins être facilement rouvert en cas de besoln, Jamais un fut n'est défini-

tivement enfoyi ni scelle duns le béton à Herfe-Neurode.

Extensible & l'imini

Cette décharge modèle offre en plus l'avantage d'être quasiment extensible à l'infini. « Avec le reseau actuel, explique M. Deisenroth, nous en avons pour cu moins trente ans. Et il ne faut pas oublier que l'exploitation de la mine fournit chaque année l'équivalent de trente ans de stockage. »

Reste que le dépôt souterrain de Herfa-Neurode contient aujourd'hui, après dix ans de service, quelque 350 000 tonnes de déchets en tout genre, y compris un peu de dioxine, mélée aux

résidus d'un four d'incinération d'un navice holiandais. Core n'émeut pas autre mesure les employés du dépôt qui, comme les autres mineurs, changent completement de tenue et prennent une douche à chaque remontée du puits. Seula précaution spéciale pour cux : ils ont droit à une visite médicale annuelle (pas les autres mineurs!). .. Les mines de sel, c'est très sain, explique M. Helmut Ernst, directeur du personnel. Nos employes ne connaissent pas les maladies profession-nelles. Le sel purific tout, c'est sur, sauf les déchets à forte charge affective, ou politique, Pour eux, point de salut.

Les déchets industriels offrent la particularité d'être une marchandise sans valeur. C'est ainsi qua 38 tonnes de boues de chrome et de sels de trempe imprégnés de cyanure sont déclarées à leur passage en douane pour... 250 francs. « Il faut indiquer une valeur au chargement, même si elle est complètement fictive. »

Cependant, les déchets industriels, représentent bel et bien un « merché », puisqu'on monte des usines pour les « dé-

Le prix du déchet, Le Monde

toxiquer », les retraiter, les régénérer ou les détruire. Le centre de Hombourg facture au « fournisseur » 1 600 francs la tonne de sels de trempe livrée à l'usine pour être traitée. A son tour, l'usine alsacienne doit payer environ 800 francs par tonne mise en décharge à Harfa-Neurode (174 marks pour le société minière Kall und Salz, soit plus de 520 francs, et le reste en dédouanement et transport).

En bout de chaîne, c'est tout bénéfice : en prenant en charge les fûts livrés à la mine, la société allemande gagne, bon an mal. an. 6 millions de marks (18 millions de francs pour 36 000 tonnes), avec, pour seuls frais, la manipulation des fûts et l'entretien de galeries déjà crausées.

4º La réglementation européenne

a) Plan de me sures adopté par le parlement européen pour le transport des déchets dangereux

7 juin, AFP, Strasbourg, 13 h. 48, 20 h. 36

- LE PARLEMENT EUROPEN A ADOPTE MERCREDI UN RIGOUREUX PLAN DE MESURES POUR EMPECHER LA REPETITION DE L'AFFAIRE DU TRANSPORT DES DECHETS DE SEVESO. LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT EN SERA SAISI DES SA REUNION, LE 16 JUIN PROCHAIN, A LUXEMBOURG.

LE PLAN DE L'ASSEMBLEE: QUI EST PLUS RIGOUREUX QUE LES PROPOSITIONS

PRESENTEES PAR LA COMMISSION DE BRUXELLES. EDICTE NOTAMMENT QUE:

- LES TRANSPORTS DEVRONT ETRE REDUITS AU MAXIMUM. CE SERA AU PAYS D'ORIGINE D'ASSURER, AUTANT QUE POSSIBLE, L'ELIMINATION DES PRODUITS DANGEREUX.

- AUCUN TRANSPORT DE DECHETS DANGEREUX NE POURRA COMMENCER SANS L'ACCORD DE TOUS LES PAYS CONCERNES (EXPEDITEUR, DESTINATAIRE ET TRANSITAIRE).

- LE CARACTERE DANGEREUX DU PRODUIT SERA SIGNALE SUR L'EMBALLAGE ET UN PANNEAU SPECIAL POSE SUR LE VEHICULE.

- DES ITINERAIRES SPECIAUX, AVEC POSTES FIXES DE CONTROLES FRONTAL'IERS, SERONT ETABLIS.

- DES SANCTIONS, POUVANT ALLER JUSQU'A LA PRISON, FRAPPERONT LE PRODUCTEUR, LE TRANSPORTEUR OU LES AUTORITES NATIONALES NEGLIGENTS.

LE PLAN A ETE PRESENTE A L'ASSEMBLEE PAR MME MARIJKE VAN HEMELDONCK (SOC BELGIQUE). "PENDANT DES SEMAINES, UN CHARGEMENT FANTOME A FAIT TREMBLER LA COMMUNAUTE, A-T-ELLE DIT. TOUS LES YEUX VONT ETRE BRAQUES SUR LE PROCHAIN CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT. A LUI DE COMPRENDRE QUE CE SCANDALE NE DOIT PAS RECOMMENCER ET QUE, SEULE ; UNE SOLUTION EUROPEENNE PEUT L'EMPECHER".

- LE PARLEMENT EUROPEEN A ADOPTE MERCREDI SOIR DES AMENDEMENTS COMPLETANT SON PLAN DE MESURES CONCERNANT LE TRANSPORT DES DECHETS DANGEREUX.

CES AMENDEMENTS PREVOIENT :

- UNE ASSURANCE OBLIGATOIRE, COUVRANT LES DOMMAGES DE TOUTE NATURE BUSCEPTIBLES D'ETRE CAUSES PAR LE TRANSPORT.
- UN REGISTRE COMMUNAUTAIRE DES ENTREPRISES AUTORISEES A EFFECTUER UN TEL TRANSPORT.
- UNE NOTIFICATION DE CES TRANSPORTS A LA COMMISSION DE BRUXELLES.
 TOUTEFOIS, LE PARLEMENT A REJETE DES AMENDEMENTS COMMUNISTES DEMANDANT
 JNE CONSULTATION DES SYNDICATS ET DES TRAVAILLEURS SUR LES MODALITES DES

8 julin, ACP Strasbourg, 23 h. 56

Les parlementaires européens ont adopté mercredi soir à Strasbourg, après l'avoir amendée, une directive et une résolution de la commission de l'Environnement visant à améliorer dans la communauté le controle du transport des déchets dangereux.

Cette directive prévoit que le transport ne pourra s'effectuer sans l'autorisation préalable de tous les pays concernés pays expediteurs: destinataires et de transit -

D'autre part, tous ceux - producteur qui doivent etre considérés entièrement responsables du début à la fin du processus - transporteurs et autorités, qui ne se plieraient pas aux régles communautaires devraient etre sanctionnés.

Les Ministres de l'Environnement des Dix rendront la décision l'inale le 16 juin prochain.

b) Une réglementation dans les six mois

20 juin, Le Matin

VANT la fin de l'année » : c'est se sont donnée les ministres de l'Environnement de la Communauté européenne pour mettre en place une réglementation du transport frontalier des matières toxiques. Voici quelques jours le Parlement européen avait déjà suggéré un certain nombre de mesures susceptibles d'éviter la répétition de l'affaire des déchets de Seveso. Pour les ministres de l'Environnement, il s'agit d'accorder aux autorités des Etats membres, un pouvoir de contrôle sur les transferts de déchets toxiques en provenance d'un autre pays. Sur 30 millions de tonnes de dechets toxiques produits chaque année dans la Communauté, près de 30 %, en effet, transitent d'une frontière à l'autre. Donc et grace à la malheureuse affaire des résidus de Seveso on va aller bon train dans une réglementation qui par ailleurs était attendue depuis longtemps.

c) Renforcement de la proposition de directive

19 juillet, Les Echos

La Commission européenne vient de · modifier, en la renforçant davantage, sa proposition de directive sur le transfert de déchets dangereux dans la CEE, suivant en cela les avis exprimés, à la suite de l'affaire des fûts de dioxine de Seveso, par le Parlement européen et par le Comité économique et social. Ainsi, il est maintenant prévu notamment de remplacer la forme de la directive par celle d'un reglement, en vue d'assurer une application immédiate et uniforme du texte dans tous les Etats membres. Il est également institué une responsabilité des producteurs de déchets, s'étendant júsqu'au moment de leur élimination, ainsi que l'établissement de sanctions adéquates dans les législations nationales.

La commission n'a cependant pas donné suite à la demande parlementaire de , remplacer le système de simple notification avec accusé de réception, par un système d'autorisation à l'importation ; elle estime en effet qu'un tel système alourdirait inutilement le mécanisme de contrôle des transferts transfrontaliers de déchets dangereux dans la CEE Pour des raisons lieus au fonctionnement du marché commun et a la sécurité, elle s'est également refusée à adopter le principe du traitement des décnets dans le pays d'origine.

5° Problèmes à grande échelle aux Etats-Unis

a) De Times Beach (Missouri) à Newark (près de New-York)

8 juin, Le Matin

ES électeurs de Times Beach, dans le Missouri, devaient voter hier pour reconduire ou non leur conseil municipal. Un scrutin extraordinaire, qui n'a pas grand-chose à voir avec la politique. Simplement, la majorité des 2 400 habitants de Times Beach ont quitté la ville depuis le mois de décembre dernier. Depuis la révélation par les autorités du Missouri d'une forte pollution par de la dioxine, mélangée à des résidus petroliers et répandue

pendant des années sur des kilomètres de route de terre afin de fixer la poussière...

Le 23 décembre 1982, les autorités fédérales avaient demandé l'évacuation immédiate, totale, des habitants.

Mais cinquante-huit familles ont refusé de quitter la ville, soit qu'elles aient douté de la réalité du danger représenté par cette pollution, soit qu'elles aient préalablement exigé une assistance financière en vue de leur relogement. En février 1983, le gouvernement fédéral avait offert de racheter les maisons, les commerces et les entreprises locales. Mais c'est seulement samedi dernier que la municipalité a approuvé les termes du contrat. La ville procedera elle-même au rachat des biens et des terrains dont la propriété sera ensuite transférée à l'Etat. La « note » s'élèvera à 36,5 millions de dollars dont 3,5 à la charge de l'Etat du Missouri et 33 à celle du gouvernement fedéral.

Si l'affaire de Times Beach est en voie de règlement, une autre vient tout juste d'éclater, qui pourrait avoir de plus amples proportions. A Newark, 4 que ques kilomètres de New York, des tests réalisés par l'Agence fédérale de l'environnement ont en effet révélé des taux de dioxine plusieurs à la « dose acceptable » par l'organisme.

b) Dioxine dans le New-Jersey : Givaudan-Hoffmann-La Roche mises en cause

19 juin, ACP, Clifton (N.J.), 11 h. 34

Des émanations de dioxine ont été découvertes à Clifton (New Jersey) dans une usine de produits chimiques, l'usine Givaudan, une filiale du groupe suisse Hoffman-Laroche qui a déjà beaucoup fait parler de lui lors de la disparition des déchets de Sévéso.

Le gouverneur de l'Etat, M. Thomas Kean, à tenu une conférence de presse samedir afin de rassurer la population de Clifton. It à déclaré que des tests avaient été effectués dans l'école de la ville et cans 30 maisons proches de l'usine et qu'aucune contamination n'avait été . décelée. Cette contamination n'aurait; selon les experts, pas franchi les portes de l'entreprise qui fabrique notamment de l'hexachlorophéne, un produit utilisé dans les hopitaux, pour la désinfection.

"Givaudan" emplore aDD personnes. Le porte-parole de la firme a déclaré qu'aucun cas de maladre due à la dioxine n'avait été révélé parmi les employés.

L'usine Givaudan était parmi les 11 entreprises soupconnées dans le New Jersey, d'avoir un taux de dioxine dangereux. Le mois précèdent deux firmes l'une à Newark. l'autre à Edison: également sur la liste avaient révélé une importante présence du produit. Ces deux usines n'étaient plus en activité.

Les taux de dioxine découverts à Clifton sont les plus élevés pour les entreprises en activité examinées dans cet État.

c) Nouvelles découvertes dans le Missouri

21 juin, AFP, Saint-James, 5 h. 36

HOUVELLE FOIS DANS LE MISSOURI, A DES NIVEAUX EXTREMEMENT ELEVES.

LUNDI, C'EST PRES DE ST JAMES, PETITE VILLE DE QUELQUE/3.000 HABITANTS, QUE DES RESPONSABLES DES SERVICES DE SANTE DU MISSOURI ONT DETECTE DES NIVEAUX DE DIOXINE DE 1800 PARTS POUR UN MILLIARD, SOIT LE PLUS FORT NIVEAU JAMAIS DECOUVERT DANS CET ETAT. LE TAUX LIMITE DEFINI PAR L'AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA) EST D'UNE PART POUR UN MILLIARD.

LES RESPONSABLES DE LA SANTE ONT DEMANDE A TROIS FAMILLES HABITANT PRES DE LA ZONE CONTAMINEE DE QUITTER LEURS FOYERS.

LE 22 FEVRIER DERNIER, LE GOUVERNEMENT AMERICA'IN AVAIT DECIDE DE RACHETER TOUTES LES MAISONS DE LA VILLE DE TIMES BEACH, APRES S'ETRE APERCU QUE TOUTES LES ROUTES ETAIENT CONTAMINÉES À DES TAUX DE 300 POUR UN MILLIARD. A LA MI-MAI, UN CAMP DE CARAVANES, OU L'ON AVAIT DECOUVERT UN 1AUX DE 1.100 POUR UN MILLIARD, AVAIT DU AUSSI ETRE EVACUE.

PAR AILLEURS, DES ETUDES PLUS PRECISES ONT COMMENCE A ETRE MENEES DANS DIFFERENTES REGIONS DU PAYS, CE QUI A PERMIS DE DECOUVRIR DE LA DIOXINE DANS LE NEW JERSEY, A PROXIMITE D'USINES DESAFFECTEES OU AVAIENT ETE FABRIQUES DES HERBICIDES. L'EPA A ANNONCE RECEMMENT QU'ELLE ALLAIT CONSACRER UN BUDGET DE 12 MILLIONS DE DOLLARS A DES RECHEPCHES SUR LA DIOXINE QUI SERONT MENEES DANS L'ENSEMBLE DU PAYS.

d) L'élimination des déchets chimiques, nouveau débouché pour la mafia

7 juin, France-Soir

NEW YORK
A malia américaine
a trouvé un nouveau racket :
l'enlevement et
l'elimination des résidus
to xutues imfustriels tels
aue la dioxine

Le tacuet incratif la plutant des grandes entreprises de savem pas quin faire de leurs revines dont personne ne veut, et sont prètes à accepter n'imperie durille effre d'un entrepreneur leur garantissant qu'ime lois ces substances petantes inférées, elles n'en retende di titules jamais parlet.

La société des usines Ferd, par exemple, avait signé un centrait de 36 000 dellars par mois (723/00) F environt avec l'entreprise Statewide Envicommental pour l'enfévement des résidus de peinture de son usine du New Jersey. Statewide Environmental avait un sous-traitant (Duane Marine Chemical) controlé par la mafia, qui mélangeait les résidus de peinture à de la terre destinée à remblayer des terrains à construire, ou laisoit fout simplement router les ionneaux de peinture au bout d'un quai dans is port de New York.

Sclor le . Nou Treit Times les quantités de résides les ques pren que dans la region de Grand New York 115 mislines d'indutants sent consderables une rinctione de millions de tonnes par un Coque représents un danger effraçant quand on connaît la texieste de certaine de ces produits, la dioxine entre autres

Dans le tout-à-l'égout

Mais les profits peuvent être considérables pour des entréprises malhonnêtes. Ainsi, les résidus de l'usine ford déversés dans des terres de rembiai étaient tarifés à 1,50 dollars tenviron 12. Fi par metre cube par Duane Marine Gnemical et celle-ci demandait à Ford 50 le 155 dollars (375 à 1 125 l') par metre cube.

C'est la possibilité de hénéfices aussi énormes qui attire la malia vers ce nouveau racket, comme elle l'a déjà attirée vers les casinos de jeux de Las Vegas el d'Atlantic City, maleré les précautions prises par les autorliés pour en écurier les personnages suspects.

Mais, dans les casions comme dans la diceire il est toujours facile de trouver un - front - C'est-s-dire une - focade - a l'altine respectable

Recomment, une divaine parmile d'endroits dont plusques voubnen sause dons des quartiers tout la Malia

tin autre procede favori des trafiquants de pulsons est de melanger la dioxine ou autres produits toxiques a des ordans menagères qui sont ensulte brillees ou deversees dans des terrains à remblayer. Ou rocore de les melanger au fuel demestique Ce aut ne lan qu'augmenter dantant les benefices de la Mafia qui contrôle souvent les entreprises d'enlevement iles ordures dans les grandes villes ainsi que les distributeurs de fuel

Un autre moven aussi couteux consiste tout simplement a versor les substances dangereuses dans le tout-à-l'égout qui va se deverser dans la riviere voisine, ou la mer Comme et lut le cas recenment des résidus de deux issues de la servité Clairel produits de beaute et Priede and Gamille (savois, detergents, a Elizabeth, dans la banlièue de New York)

Une commission du Cangrès de Washington évalue de quatre à cinq milliards de dollars l'argent dépensé chaque année par l'industrie américaine pour se débarrasser des 250 miltions de tonnes de substances toxiques.

Trut rela explique que « la guerra des ordines a de la Lut au moins quaterse morts parm les entreprendres qui ne voulnent par « respect » nonle Malia.

24 juin, AFP, Washington, 5 h. 31, 5 h. 32

"DEBOUCHES" LE SYNDICAT DU CRIME A FAIT DE L'ELIMINATION DES DECHETS DANGEREUX ET TOXIQUES PRODUITS PAR L'INDUSTRIE CHIMIQUE AMERICAINE UNE NOUVELLE BRANCHE DE SES ACTIVITES, AUSSI LUCRATIVE, SINON PLUS, QUE LA PROSTITUTION OU LE TRAFIC DE DROGUE.

LE NEW YORK TIMES QUI PUBLIAIT RECEMMENT UNE ENQUETE A CE SUJET REVELE QUE DEPUIS 1959, DANS LA REGION DE NEW YORK SEULEMENT, 14 ASSASSINATS SONT CONSIDERES PAR LA POLICE COMME LIES A CETTE "GUERRE DES DECHETS" QUE LES DIFFERENTES MAFIAS SE LIVRENT.

PARADOXALEMENT: CE NOUVEAU RACKET À VERITABLEMENT DECOLLE EN 1976; APRES L'ADOPTION PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL DE LOIS PLUS STRICTES DESTINEES À PROTEGER L'ENVIRONNEMENT.

LES NOUVEAUX REGLEMENTS: QUI LAISSENT PLANER LA MENACE DE CONTROLES INOPINES: CONTRAIGNENT LES INDUSTRIELS À RETRAITER LES DECHETS SORTIS DE LEURS USINES ET À TENIR DES REGISTRES CLAIRS.

- POUR BEAUCOUP, CES DISPOSITIONS MARQUAIENT LA FIN DU "BON TEMPS" OU L'ON POUVAIT SANS TROP. DE RISQUES SE DESARRASSER DES VIEILLES HULLES ET DES PRODUITS CHIMIQUES USAGES DANS LES EGOUTS OU LES RIVIÈRES.

LES INDUSTRIELS AMERICAINS, QUI SE VOYAIENT AINSI OBLIGES NON SEULEMENT DE RENDRE DES COMPTES AUX AUTORITES MAIS AUSSI D'ENGAGER DES DEPENSES PARFOIS CONSIDERABLES, ONT ACCUEILLI PLUTOT FRAICHEMENT LES NOUVELLES REGLEMENTATIONS LT PLUSIEURS ONT ECOUTE AVEC UN CERTAIN INTERET LES PROPOSITIONS QUE LEUR AISAIENT DIVERSES ASSOCIATIONS DE MALFAITEURS.

CES DERNIERES N'UNT EN EFFET PAS MIS LONGTEMPS À REALISER QUE LEUR "AIDE"
POURRAIT ETRE LA BIENVENUE: SI ELLE EVITAIT AUX CHEFS D'ENTREPRISES DE SE
METTRE À GRANDS FRAIS EN CONFORMITE AVEC LES NORMES ANTI-POLLUTION.

LEURS OFFRES NE SONT PAS TOMBEES DANS LE VIDE ET, SELON CERTAINS RESPONSABLES DES POLICES DES ETATS DU NEW JERSEY ET DE NEW YORK, ENVIRON 40.PC JES DECHETS FABRIQUES DANS CES DEUX ETATS (CINQ à VINST, CINQ FILLIONS DE LONNES PAR ANX SONT AUJOURD'HUI PRIS EN CHARGE PAR LA MAFIA ITALIENNE ET J'AUTRES GANGS DE DÉLINQUANTS.

- DANS L'ENSEMBLE DU PAYS, PLUS DE 25G MILLIONS DE TONNES DE DECHETS SONT PRODUITS CHAQUE ANNÉE, UN ENORME MADUHE POTENTIEL, ET L'ON ASSISTE UN PEU PARTOUT À LA MEME PRISE DE CONTROLE PAR LE "CRIME ORGANISE" DU TRAITEMENT DES RESIDUS CHÍMIQUES ET AUSSI DE LEUR TRANSPORT.

L'UN DES RARES PROCES METTANT EN EVIDENCE LES LIENS DE LA MAFIA AVEC

L'INDUSTRIE CHIMIQUE A E LIEU EN 1980 DANS LE NEW JERSEY.

SOIGNEUSEMENT PROTEGE DES CAMERAS ET DES REGARDS INDISCRETS PAR UN PARAVENT, M. HAROLD KAUFFMAN; UN REPRIS DE JUSTICE DEVENU INFORMATEUR DE POLICE, A DEPOSÉ, DEMONTANT LES DIFFERENTES ETAPES DE LA PRISE DE CONTROLE PAR SES EX AMIS DES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT D'UNE ENTREPRISE.

PENDANT DEUX ANS: CET 'INDIC A PORTE UN MINI-MAGNETOPHONE SUR LUI: ENREGISTRANT TOUTES LES CONVERSATIONS QU'IL AVAIT AVEC SES "COLLEGUES DE

CE PROCES S'EST SOLDE PAR QUARANTE CONDAMNATIONS. IL A SURTOUT PERMIS AU PUBLIC AMERICAIN D'APPRENDRE QUE LES MALFAITEURS N'HESITENT PAS A MENACER LES INDUSTRIELS QUI REFUSENT DE COOPERER. AU CAS OU LES MENACES RESTENT SANS EFFET, ON BASSE AISEMENT AU SABOTAGE DES CAMJONS. A L'INCENDIE, VOIRE AU PLASTICAGE DE L'USINE OU MEME DU DOMICILE PERSONNEL DE L'ENTREPRENEUR REILCENT.

... - LE SYNDICAT DU CRIME N'HESITE PAS D'AILLEURS A VISER TRES HAUT. SELON LE NEW YORK TIMES, LE PUISSANT GROUPE CHIMIQUE "PROCTER AND GAMBLE" AURAIT AINSI ETE APPROCHE PAR LE MILIEU POUR CEDER SES RESIDUS INDUSTRIELS A UNE SOCIETE "BIDON" DU NEW JERSEY ACTUELLEMENT EN PROCES."

UNE FOIS LE CONTRAT PASSE: LE CLIENT EST CONDAMNE A LIVRER A VIE SES DECHETS A SES PARTENAIRES. LES MALFAITEURS EXERCENT EN EFFET CE QU'ILS APPELLENT UN "DROIT DE PROPRIETE": EN FAIT UN CONTRAT D'EXCLUSIVITE: DONT L'INDUSTRIEL NE PEUT SE DEFAIRE QU'EN VENDANT SON ENTREPRISE.

COMME PAR HASARD, LES NOMS DES "FAMILLES" LES PLUS CELEBRES DE LA MAFIA, GENOVESE ET GAMBINO, ONT UNE FOIS ENCORE FAIT LES GROS TITRES DE LA PRESSE À L'OCCASION DE CE PROCES.

ET POUR NE PAS DEROGER A LA REGLE, LA POLITIQUE A ELLE AUSSI FAIT SON APPARITION DANS LE PRETOIRE. LA PRESIDENCE D'UNE FILIALE DU SYNDICAT DU CRIME; A AINSI ETE ASSUREE QUELQUE TEMPS PAR UN DES ORGANISATEURS DE LA CONVENTION DEMOCRATE DE 1976. CE DERNIER A RAPIDEMENT DEMISSIONNE, CONFIANT A M. KAUFFMANGUE SON POSTE ETAIT "BEAUCOUP TROP CHAUD".

LE MONTANT DES SOMMES QUE LE RACKET FAIT PENTRER DANS LES CAISSES DU SYNDICAT DU CRIME EST BIEN SUR INCONNU.

. - MAIS QUAND ON SAIT QUE L'ETAT AMERICAIN DEPENSE ENTRE 4 ET 5 TILLIARDS DE DOLLARS POUR RETRAITER ENVIRON DOD TONNES DE DECHETS, QUE LES "DEPOLLUEURS" ILLEGAUX NE PRATIQUENT PAS DE "TARIFS PREFERENTIELS" MAIS QU'AU TONTRAIRE ILS ONT TENDANCE A SANS CESSE AUGMENTER LA NOTE, ON PEUT ESTIMER A UN QU DEUX MILLIARDS DE DULLARS LES SOMMES RETIREES DE LEUR TRAFIC.

QUAND AU BENEFICE NET: IL EST LUI AUSSI TEDE SECRET MAIS CE NE SONT PAS LES METHODES D'ELIMINATION DES DECHETS ADOPTEES QUI RISQUENT DE LE FAIRE TROP DIMINUER.

LE SYSTEME DU SYNDICAT DU CRIME EST SIMPLE : LES TOXINES SOLIDES SONT MELANGEES À DES ORDURES MENAGERES ET VERSES DANS LES DECHARGES PUBLIQUES OU PLACES DANS DES FUTS METALLIQUES ET ENTERREES N'IMPORTE DU. LES LIQUIDES MANGEREUX SONT TOUT SIMPLEMENT DEVERSES NUITAMMENT DANS DES RIVIERES OU DES TGOUTS.

DES METHODES QUE NE RENIENT D'AILLEURS PAS CERTAINS INDUSTRIELS. UN HOMME L'AFFAIRES MULTIMILLIONNAIRE, M. RUSSELL MAHLER, A RECEMMENT ETE CONDAMNE POUR VOIR ESSAYE DE CORROMPRE DES FONCTIONNAIRES ET POUR AVOIR FAIT DEVERSE-DES MILLIONS DE LITRES DE PRODUITS CHIMIQUES HAUTEMENT NOCIFS DANS LES SYSTEMES L'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TROIS ETATS DIFFERENTS.

6° Nouvelles alertes à la dioxine en Europe

a) Hambourg : découverte de bidons de chlorophénol

17 juin, AFP, Hambourg, 19 h. 12

CHLOROPHENOL CHACUN, CONTENANT DE LA DIOXINE, ONT ETE DECOUVERTS SUR LE TERRAIN D'UNE ENTREPRISE DE DEMOLITION À LANDSCHEIDE, PRÈS DE HAMBOURG, A-T-ON ANNONCE DE SOURCE OFFICIELLE VENDREDI.

LES PIDONS, ENTREPOSES SANS PROTECTION PARTICULIÈRE, CONSTITUAIENT UNE VERITABLE BOMBE A RETARDEMENT, ESTIMENT LES OBSERVATEURS, CAR LE CHLOROPHEMOL -- SANS DANGER A LA TEMPERATURE AMBIANTE -- DEGAGE DE LA DIOXINE HAUTEMENT TOXIQUE, A LA CHALEUR.

LES DECHETS SPECIAUX AVAIENT ETE LIVRES LA SEMAINE DERNIÈRE PAR UN IMPORTANT MARCHAND DE FERRAILLE DE HAMBOURG, OU SERAIENT ENTREPOSES 240 AUTRE BIOONS, SELON LES ENQUETEURS.

A LANDSCHEIDE, A-T-ON INDIQUE DE SOURCE POLICIERE, PLUSIEURS DES BIDONS ONT ETE OUVERTS ET LEUR CONTENU REPANDU A TERRE. LES AUTRES VIENNENT D'ETRE STOCKES EN LIEU SUR, A-T-ON AJOUTE DE MEME SOURCE.

LE CHLOROPHENOL EST NOTAMMENT UTILISE PAR L'INDUSTRIE COMME LIQUIDE

ISOLANT OU DE REFROIDISSEMENT.

L'OPINION PUBLIQUE EN RFA ET DANS D'AUTRES PAYS EUPOPEENS EST PARTICULIEREMENT GENSIBILIGEE AU PROBLEME DE LA DIOYINE A LA SUITE DU SCANDALE DES 41 FUTS DE DIOXINE DE SEVESO (ITALIE), DISPARUS PENDANT PLUSIEUPS MOIS.

b) Linz (Autriche) : fermeture d'une usine de trichlorophénol

18 juillet, AFP, Vienne, 23 h. 06

- LA DIRECTION DE L'USINE NATIONALISEE DE PRODUITS CHIMIQUES DE LINZ (NORD DE L'AUTRICHE) A DECIDE LUNDI DE FERMER IMMEDIATEMENT, POUR UNE DUREE INDETERMINEE, SES INSTALLATIONS DE PRODUCTION DE TRICHLOROPHENOL, QUI DONNENT DES DECHETS CONTENANT DE LA DIOXINE.

CES INSTALLATIONS SERONT REMPLACEES PAR D'AUTRES DONT LE FONCTIONNEMENT NE DONNERA AUCUN DECHET CONTENANT CE PRODUIT EXTREMEMENT TOXIQUE.

LA DIRECTION DE CHEMIE-LINZ A D'AUTRE PART PRIS TOUTES DISPOSITIONS POUR EVACUER LES WAGONS-CONTAINERS CHARGES DE DECHETS RECELANT DE LA DIOXINE, AFIN QUE LEUR CHARGEMENT SOIT INCINERE A BORD DE BATEAUX SPECIAUX EN HAUTE MER.

LA FERMETURE DES INSTALLATIONS DE TRICHLOROPHENOL TOUCHE 150 OUVRIERS ENVIRON. SELON DES CHIFFRES PUBLIES RECEMMENT, CE DEPARTEMENT RAPPORTAIT CHAQUE ANNÉE UNE CINQUANTAINE DE MILLIONS DE SCHILLINGS (ENVIRON 21 MILLIONS DE FF) A CHEMIE-LINZ, QUI SE TROUVE DANS UNE SITUATION FINANCIERE DIFFICILE.

CES DECISIONS ONT ETE PRISES A LA SUITE D'UNE CAMPAGNE DES JOURNAUX AUTRICHIENS QUI ONT DENONCE LE DANGER QUE CONSTITUAIENT POUR LA POPULATION DE LINZ LA FABRICATION DE DIOXINE ET LE STATIONNEMENT SUR LES VOIES INTERIEURES DE L'USINE DE WAGONS-CITERNES CONTENANT DE CE PRODUIT.

c) Anvers : chargement de dioxine entré clandestinement

27 juillet, AFP, Anvers, 21 h. 36

UN CHARGEMENT DE DIOXINE VENANT D'AUTRICHE EST ENTRE CLANDESTINÉMENT DANS LE PORT D'ANVERS LE 14 JUILLET DERNIER, A REVELE MERCREDI L'ECHEVIN ANVERSOIS DE L'ENVIRONNEMENT, M. JOHN MANGELSHOTS.

LE POISON: IDENTIQUE A CELUI QUI AVAIT RAVAGE LA VILLE ITALIENNE DE SEVESO: DEVRAIT ETRE BRULE PROCHAINEMENT EN MER PAR UNE SOCIETE SPECIALISEE DANS LE NETTOYAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS TOXIQUES DES USINES CHIMIQUES: APPREND-ON AU PORT D'ANVERS.

LA DIOXINE A ETE DECOUVERTE A ANVERS A LA SUITE DE L'ANALYSE D'UN CONTENEUR DE 25 TONNES, ARRIVE D'AUTRICHE ET DONT LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT NE PARLAIENT QUE DE "TRICHLOROBENZENE" A DECLARE UN RESPONSABLE DE LA SOCIETE DE STOCKAGE QUI AVAIT PRIS LIVRAISON DE CE CHARGEMENT. LE PRODUIT CONTENAIT EN REALITE DE LA DIOXINE LIQUIDE DANS LA PROPORTION DE DIX MILLIGRAMMES PAR KILO.

SELON LÉS ENQUETEURS, LE CONTENEUR VENAIT DE L'ENTREPRISE CHIMIQUE AUTRICHIENNE "CHEMIE LINZ" ET AVAIT VOYAGE SANS ENCOMBRE GRACE AUX DOCUMENTS DE TRANSPORT FAISANT ETAT DE TRICHLORDBENZENE, A TRAVERS L'AUTRICHE, L4 SUISSE ET L'ALLEMAGNE FEDERALE. TROIS AUTRES CONTENEURS IDENTIQUES, QUI DEVAIENT ETRE ACHEMINES PAR CHEMIN DE FER, COMME LE PREMIEH, A DESTINATION D'ANVERS ONT ETE BLOQUES A LINZ (AUTRICHE).

27 juillet, ACP, Bruxelles, 23. h. 31

L'émotion suscitée en France par le transport et le stockage clandestin des fameux futs de Seveso pourrait gagner la Belgique: à Anvers, en effet les services du port on découvert vendredi dernier la présence d'une quantité considérable de dioxine, un produit chimique extraordinairement toxique, dans des déblais sous container scellé sans qu'aucune déclaration n'ait été faite par le bateau qui les a transportés pour le compte d'une firme autrichienne via le port de Sczcecin sur la Baltique.

Les autorités portuaires ont aussitot prévenu les services belges intéressés et la dioxine sera détruite en mer à bord d'un navire pourvu d'un incinérateur.

Le container de 25 tonnes où se trouvent notamment 250 grammes de dioxine -soit 35 grammes de plus que dans les futs découverts récemment en France était déclaré comme contenant des déblais de trichlorobenzène On peut s'étonner de la légéreté avec laquelle se proménent à travers l'Europe des produits dont une seule goutte peut tuer 1206 personnes.

EUX cent cinquante grammes de dioxine, soit à peu près la quantité contenue dans les fûts de Seveso, sont entreposés clandestinement depuis le 14 juillet dernier dans les docks du port d'Anvers, en Belgique. Mais, cette fois, c'est la société chargée d'éliminer le produit qui a donné l'alerte.

Il ne manque pas de jugeotte, le patron d'Antwerp Cleaning and Storage (ACS). Ce spécialiste de l'entreposage de déchets lit la presse. Il a appris que des fûts de dioxine liquide avaient quitté récemment Linz, en Autriche, Leur destination était inconnue. Mais le PDG d'ACS n'a pu s'empecher d'établir un rapprochement avec les 25 tonnes de trichlorobenzene qu'il venait de prendre en charge pour le compte d'Ocean Combustion Services.

Sans trop y croire, ACS fait appel à un laboratoire qui prélève un échantillon du trichlorobenzene, stocké dans de gigantesques silos jaunes, en bordure de la zone portuaire. Or les déductions du PDG d'ACS se révêlent exactes : de la dioxine, il y en avait bel et bien dans les conteneurs débarqués d'un cargo polonais après une traversée de l'Allemagne. Les chimistes consultés en ont estimé la quantité à dix milligrammes par kilo de déchets, ce qui représente au total 250 grammes de dioxine pure.

Le patron d'ACS a alerté les services de l'environnement de la ville d'Anvers, qui se sont tournés vers les ministères de la Santé et des Communications, sans qu'une décision soit prise. En revanche, OCS, la société hollandaise chargée de

la destruction, et ACS sont tombées d'accord pour refuser la prise en charge des trois wagons-citernes encore en souffrance sur une voie en gare de Linz. S'il leur en fallait un, l'argument donné par les autorités belges suffirait : toutes les autorisations avaient été accordées pour du trichlorobenzène et pour rien d'autre.

d) Vers une affaire Linz ?

30 juillet, Anvers, 10 h. 10, 10 h. 11

L'affaire de la dioxine belge n'a pas trainé. Non seulement les déchets qui en contenait ont été rapidement incinérés en mer du Nord, mais, en plus, le responsable flamand de l'environmement a refuse pour l'instant toute nouvelle instroduction de dioxine sur le territoire belge alors qu'une société autrichienne devait encore en faire transiter. 11 n'empêche que l'affaire de la dioxine "belge" suscite encore des remous chez nos voisins.

La société autrichienne "Chimie Linz" est une plus grosses usines d'Europe fabriquant notamment des pesticides et des herbicides. Il y a peu cependant, la société a décidé d'interrompre la fabrication des pesticides qui produisent de la dioxine dans leurs résidus. L'Affaire de Sévéso et la balade des 41 futs ont fait du bruit en Autriche comme partout ailleurs obligeant "Chimie Linz" a abandonner une production aussi critiquée.

L'usine a pris contact avec des sociétés spécialisées dans l'élimination de déchets toxiques et dans un premier temps cela n'a pas posé de problème. Enfermée dans les tonnes de matières inertes la dioxine a traversé pendant des semaines la Tchécoslovaquie et les deux Allemagne vers différents ports comme Szczecin ou Rotterdam où des navires incinérateurs la prenaient en charge.

Puis tout à coup: la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'est n'en ont plus voulu. L'entreprise décida alors de stocker les déchets toxiques chez elle. Mais la pression de l'Opinion publique redevint trop forte.

On he pouvait plus continuer à entreposer plus de 3 kg - c'est-a-dire, plus de dim fois la quantité contenue par les futs de Saint Quentin - dans la banlieue de Linz.

Les sociétés d'élimination optérent des lors pour la solution anversoise. Le "Vulcanus" un navire incinérateur Battant pavillon du Libéria armé par une société américaine pour le comple de la Belgique était pret à emporter les déchets et à les bruler en haute mer.

C'est ainsi que 25 tonnes de résidus inertes contenant 250 grammes de dioxine sont arrivés le 13 juillet dans le port d'Anvers à bord du bateau polonais le "Karpacz": en provenance de Szczetin C'est pour envoyer 40 autres tonnes par chemins de fer qu'une autorisation a été accordée le 17 juillet par l'Allemagne fédérale et la Belgique. Ces trois wagons n'ont pas encore quitté Linz.

A la suite de la parution de l'autorisation dans la presse les responsables belges de l'incinération se sont inquiétés de la nature exacte des déchets arrivés de Pologne. Ils ont prévenu les autorités portuaires. Les documents au départ d'Autriche ne laissaient pas place au doute.

Les residus contenaient du trichlorobenzene a l'état

impur: c'est-à-dire de la dioxine à l'état industriel.

Sensibilisés par l'affaire: l'esécutif régional flamand a exige le départ immédiat du navire incinérateur avec ses 250 grammes de diovine. Mais surtout il a refuse l'arrivée en Belgique de futs supplémentaires pourtant bien prévue.

A l'usine "Chimie-Linz", subsistent donc encore de 220 à 300 tonnes de déchets qui contiennent de 2 à 3,5 kg de dioxine. De quoi de toute manière provoquer bien des "Seveso" Les Autrichiens -dépourvus de façades maritimes - veulent s'en débarrasser absolument.

La question que l'on se pose à Anvers - pourquoi la Delgique persiste-t-elle d'offrir les "dernières solutions".

3 août, AFP, Linz, 18 h. 42

. - L'USINE AUTRICHIENNE "CHEMIE LINZ" QUI SE PROPOSAIT D'ENVOYER AU PORT D'ANVERS DES DECHETS DE DIOXINE EN VUE DE LEUR INCINERATION EN HAUTE MER, A ESSUYE UN REFUS DE LA PART DES AUTORITES BELGES, A ANNUNCE MERCREDI UN PORTE-PAROLE DE L'ENTREPRISE AUTRICHIENNE.

UN REPRESENTANT DE L'USINE AVAIT DEMENTI JEUDI DERNIER DES INFORMATIONS SELON LESQUELLES "CHEMIE LINZ" AURAIT ENVOYE AU PORT D'ANVERS AVEC DE FAUX DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT UN CHARGEMENT CONTENANT DE LA DIOXINE, RAPPELLE-T-ON.

LA "CHEMIE LINZ", DONT LA PRODUCTION DE TRICHLOROBENZENE A ETE ARRETEE PEPULS JEUDI DERNIER À LA SUITE D'UNE CAMPAGNE DE PROTESTATION, A ANNONCE PU'ELLE ALLAIT ENTRER EN CONTACT AVEC D'AUTRES ENTREPRISES EUROPEENNES POUR PU'ELLES SE CHARGENT DE LA DESTRUCTION DE LA DIOXINE.

ACTUELLEMENT: TROIS CONTENEURS REMPLIS DE DECHETS DE DIOXINE EN PROVENANCE JE "CHEMIE LINZ" SE TROUVENT DANS LE PORT DE SZCZECIN EN POLOGNE. UN AUTRE JONTENEUR EST ENTREPOSE DANS L'USINE DE LINZ.